

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 08 Avril 2021 / N° 1083

Prix : 20 DA

ABDELAZIZ MEDJAHED DIRECTEUR
DE L'INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES
DE STRATÉGIE GLOBALE

« Le développement
des zones d'ombre
est de la justice
sociale »

P 06

Bientôt la création d'un centre
de transfert

Bientôt
la création
d'un centre
de transfert

RÉPARTITION DU TEMPS D'ANTENNE ENTRE LES CANDIDATS

AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

CHARFI INSTALLE
LES MEMBRES
DE LA COMMISSION
MÉDIATIQUE

P 07

EXPLOITATION IMMORALE DES ENFANTS VIA LES RÉSEAUX

L'ARAB S'INSURGE ET CONDAMNE LA DIFFAMATION MÉDIATIQUE

P 04

Industrie pharmaceutique

L'ALGÉRIE PRODUIRA LE VACCIN
SPOUTNIK V DÈS SEPTEMBRE



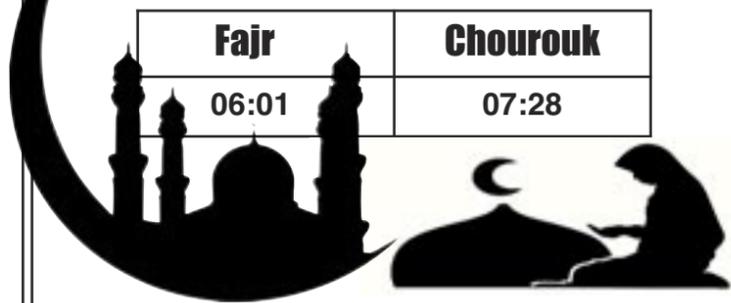
HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mercredi 07 Avril 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Jeudi 08 Avril 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

STRUCTURES
HOTELIÈRES DANS LES
HAUTS-PLATEAUX5 700 nouveaux lits pour
booster les capacités d'accueil

Avec une capacité actuelle de pas moins de 6 500 lits, les 84 hôtels de la wilaya de Sétif seront prochainement renforcés par 48 nouvelles structures hôtelières à travers les quatre coins de la wilaya. En effet, après une année qualifiée par les professionnels de chaotique pour le secteur du tourisme en général et de l'hôtellerie en particulier à cause de la pandémie du nouveau coronavirus, les structures d'hébergement reprennent leur activité à Sétif. Le secteur qui avait démarré l'exercice 2020 sur une bonne dynamique a vu les hôtels suspendre leur activité pendant plusieurs mois et des postes d'emploi ont été mis en veilleuse. Mais fin de 2020 et début de l'année en cours, l'activité a repris de plus belle au point où la majorité des hôtels de la wilaya. A la bonne heure !



LE PREMIER DU GENRE PORTERA L'INTITULÉ « LE PRIX SYPHAX »

Lancement des 1ère Journées du court-métrage

Le secteur de la culture de la wilaya d'Aïn Témouchent s'apprête à lancer les premières Journées du cinéma amateur dont ce sera la 1ère édition, du 14 au 16 juin prochains à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste. Les initiateurs de cet événement culturel, le premier du genre portera l'intitulé « Le prix Syphax du court métrage ». Selon notre source plusieurs wilayas du pays participeront à ce festival considéré comme une opportunité pour les amateurs de cinéma pour se frotter aux plus expérimentés du 7ème art. Ce sera aussi un espace de compétition et de formation destinés aux participants. Aussi, les organisateurs visent la promotion du tourisme au niveau



de la wilaya d'Aïn Témouchent qui recèle d'énormes potentialités touristiques et culturelles avec un

littoral long de plus de 80 km et les nombreux sites archéologiques.

CENTRE DE RECHERCHE
EN ANTHROPOLOGIE
SOCIALE ET CULTURELLELa santé publique à
l'épreuve de la Covid-19
en débat

La santé publique à l'épreuve de la Covid-19 a été au cœur d'une conférence-débat, animée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran par le chargé de la cellule de suivi des enquêtes épidémiologique auprès du président la République, en l'occurrence Pr Mohamed Belhocine. Celui-ci a, d'emblée, souligné que la Covid-19 a mis à rude épreuve le système de santé en Algérie, ajoutant que de cette crise sanitaire engendrera des changements profonds des paradigmes sanitaires. Pour le spécialiste, la crise sanitaire engendre un retour à la situation zéro d'excellence et le résultat est des changements majeurs dans les paradigmes économiques, sociaux et sanitaires. S'agissant des enquêtes épidémiologiques menées dans les différentes régions du pays, il a indiqué que les moyens dont disposent les autorités locales ont abouti à des résultats variables, mais positifs.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
À DELLYS (BOUMERDES)Bientôt la création d'un
centre de transfert

La mise au point d'un nouveau schéma directeur de la collecte et de l'acquisition, dans le cadre du FCCL, de 25 nouveaux camions pour un montant de 350 millions de dinars en plus d'une opération inscrite par la direction de l'environnement pour l'achat de 15 autres camions pour un montant de 200 millions de dinars prévu en 2021 au profit de Madinet, vont améliorer grandement la prestation fournie par l'entreprise en matière de collecte. Du coup, la problématique de la collecte des ordures ménagères dans la commune de Dellys, dans la wilaya de Boumerdes, ne se posera plus, sachant que même la création en 2018 de Madinet filiale du CET de Boumerdes spécialisée dans la collecte des déchets n'a pas pu contribuer à améliorer la situation.

PUBLIÉES AUX ÉDITIONS RAFAR
À TITRE POSTHUMELes mémoires
d'Abderahmane Megateli
dans les librairies

Les mémoires posthumes d'Abderahmane Megateli, publiées chez Rafar Editions est en vente depuis hier, ne devraient pas laisser indifférent les historiens et le public avisé. Et pour cause, « De la wilaya VI aux Etats-Unis. Témoignage d'un enfant de Berouaghia pendant la guerre de libération d'Algérie » évoque dans le menu détail la création de la wilaya VI par le FLN. Ce dernier voulait contrecarrer l'influence des messalistes et du Mouvement national algérien (MNA), très influents alors dans la région. Et anéantir ensuite le quartier général de Mohamed Bellounis après sa cuisante défaite dans la wilaya 3. Celui-ci avait établi son QG à Dar-Chioukh, « bourgade de quelques centaines d'habitants à 50 kilomètres au nord-est de Djelfa. »

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Fondation pour l'édition
et la publicitéEDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP.TEL.02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

RÉPARTITION DU TEMPS D'ANTENNE ENTRE LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Charfi installe les membres de la commission médiatique

■ M. Charfi a rappelé le contenu de « la charte de déontologie de la campagne électorale qui a été signée par les différents médias nationaux lors de la précédente Présidentielle, et qui stipule la nécessité de se conformer aux lois régissant les élections, de respecter le principe de neutralité et le traitement des candidats à pied d'égalité.

Le président de l'Autorité nationale indépendance des élections (Anie), Mohamed Charfi a présidé à Alger l'installation des membres de la commission de la répartition équitable du temps d'antenne entre les candidats aux prochaines élections législatives via les médias nationaux et la commission de suivi de la campagne électorale. La première commission, installée en prévision du rendez-vous électoral du 12 juin prochain, est chargée de suivre la campagne électorale dans tous ses aspects liés à la surveillance des salles, du respect du protocole sanitaire, des espaces réservés aux affiches et autres. La deuxième commission assure le suivi des interventions des candidats via les chaînes télévisées et radiophoniques ainsi que leurs couvertures médiatiques pour « assurer une équité entre tous les candidats ». Les deux commissions regroupent des représentants de plusieurs secteurs, dont l'Intérieur, la Justice et la Communication outre l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav). A cette occasion, M.



Charfi a rappelé le contenu de « la charte de déontologie de la campagne électorale qui a été signée par les différents médias nationaux lors de la précédente Présidentielle, et qui stipule la nécessité de se conformer aux lois régissant les élections, de respecter le principe de neutralité et le traitement des candidats à pied d'égalité ». Par ailleurs, M. Charfi a rappelé avoir instruit les coordinateurs de l'Anie au niveau national d'« autoriser les partis politiques et les listes indépendantes à déposer les dossiers de candidature, même si ne remplis-

sant pas, totalement ou partiellement, la condition de la parité stipulée par la nouvelle loi électorale ». L'abrogation de cette condition concerne uniquement les prochaines législatives, a-t-il souligné. Les personnes désirant se porter candidats devraient collecter 25 000 signatures à travers 23 wilayas avant le dépôt du dossier, a indiqué M. Charfi. A rappeler qu'en application des dispositions des articles 206 et 316 de l'ordonnance n 21-01 du 10 mars 2021 portant Loi organique relative au régime électoral, les listes des candidats présentées

au titre d'un parti politique « doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales ». Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent signatures. La réunion de ces conditions habilite le parti concerné à déposer sa liste de candidats auprès des Délégations de l'Anie à travers l'ensemble des circonscriptions électorales au niveau des 58 wilayas.

23 587 815 électeurs au niveau de 58 wilayas

Le corps électoral définitif après examen des recours introduits compte 23 587 815 électeurs au niveau de 58 wilayas, tandis que le nombre d'électeurs pour la communauté algérienne établie à l'étranger s'élève à 902 365 électeurs, a indiqué M. Charfi. S'exprimant au terme de l'installation de deux comités de l'Anie (contrôle de la campagne électorale et répartition du temps d'antenne), M.

Charfi a fait état d'un total de 212 797 nouveaux inscrits, après le traitement des recours et de 111 961 radiés, portant ainsi le corps électoral sur le territoire national à 23 587 815 électeurs. Pour ce qui est du corps électoral de la communauté nationale établie à l'étranger, le nombre a atteint 902 365 électeurs, a ajouté le responsable. S'agissant des dossiers de candidature en prévision des législatives du 12 juin prochain, le président de l'Anie a révélé que, jusque-là, deux listes indépendantes ont déposé leurs dossiers de candidature à savoir El Fakhr (Laghout) et El-Hisn EL-Matin à (Tipasa). Les coordinateurs de l'Anie au niveau de Laghouat et de Tipasa auront à examiner les dossiers de candidature dans un délai de huit jours au plus tard. Si les dossiers sont rejetés, les concernés peuvent introduire un recours au niveau du tribunal administratif puis le Conseil d'Etat, a-t-il poursuivi. Le nombre de formations politiques ayant formulé le vœu de participer à ces échéances est de 53 partis jusqu'à maintenant.

Nadine Oumakhlouf

Le Collectif des syndicats de la santé organise une journée de protestation

Le Collectif des syndicats de la santé a organisé, mercredi, un mouvement de grève pour appeler à la satisfaction de revendications socioprofessionnelles, dont certains remontent à plusieurs années, a-t-on constaté.

Dans une déclaration à l'APS, les représentants du Collectif, regroupant 3 syndicats, à savoir le syndicat national des enseignants et chercheurs universitaires (SNECHU), le syndicat national des Praticiens de la Santé publique (SNPSP) et le syndicat algérien des paramédicaux (SAP), ont appelé les pouvoirs publics à "l'application des droits octroyés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur des fonctionnaires du secteur, notamment après la propagation du covid-19".

Le secrétaire général du SNECHU, Pr. Kamel Hayel, a affirmé que la revendication de la prime covid-19 "était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase",

insistant sur l'impératif de prendre en charge les autres revendications qui traînent depuis plusieurs années, citant entre autres, l'amélioration de la situation socioprofessionnelle "qui n'a pas été réalisée sous prétexte de la crise économique".

Outre le gel de l'exercice de l'activité complémentaire qui peut contribuer à l'amélioration de la situation sociale de ce corps, le même intervenant a rappelé le droit à la retraite à 80% au profit de cette catégorie, à l'instar des autres catégories sociales, un droit marqué par "le flou", notamment que certains enseignants ont atteint 80 ans. Pour sa part, la SG du SAP, Yasmine Diboun, au niveau du CHU Nafissa Hamoud (ex Parnet), a fait savoir que les revendications du corps paramédical "ne se limitent pas à la prime covid-19, mais portent aussi sur la révision du statut du corps et la mise en œuvre des droits des fonctionnaires du secteur, dont l'assurance à 100% au profit des usagers".

Concernant le SNPSP, Dr. Sofiane Lamali, médecin spécialiste aux urgences à l'établissement hospitalier Bachir Mentouri (Kouba), a assuré que le corps médical revendique l'introduction de la prime covid-19 aux salaires mensuels "au lieu de les verser chaque trois mois, comme c'est le cas actuellement".

Parmi les autres revendications sociales de ce corps, le même syndicaliste a appelé la tutelle à prendre en charge et à améliorer le parcours professionnel des praticiens de la santé publique, à l'instar de ce qui est en vigueur dans d'autres secteurs.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait affirmé hier mardi que toutes les revendications "légitimes" des professionnels du secteur seraient prises en charge, notant que la grève, annoncée par le Collectif des syndicats de la santé, est un "droit garanti par la Constitution".

Les litiges des marchés publics représentent 52% des affaires introduites auprès du Conseil d'Etat

Les litiges des marchés publics représentent un taux de 52% des affaires introduites auprès du Conseil d'Etat, a révélé, mercredi à Tipasa la première responsable de cette institution, Farida Benyahia, qualifiant ce chiffre de "préoccupant".

La présidente du Conseil d'Etat, qui intervenait lors d'un colloque sur la "problématique de maturation des projets et leur impact sur les litiges des marchés publics", abrité par l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa, a déploré "un taux préoccupant et inquiétant (soit 52%), atteint annuellement par les affaires liées aux litiges des marchés publics au niveau du seul Conseil d'Etat, sans compter celles recensées au niveau des tribunaux administratifs, sur l'ensemble des litiges juridiques dans les-

quels l'Etat se constitue comme partie civile", a-t-elle indiqué. Elle a cité à l'origine de ces litiges, la non maturation des marchés publics, qui a causé une "hausse des litiges auprès du Conseil d'Etat". "Un fait justifiant le choix porté sur ce sujet présenté comme un véritable problème entravant la promotion de l'économie nationale", a souligné Mme. Benyahia dans son intervention à ce colloque, ouvert par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, en présence du conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, et du médiateur de la République, Karim Younes. L'intervenante a souligné, à l'occasion, que le "rôle du juge administratif ne doit pas se réduire au

règlement des litiges, mais être élargi à un rôle de consultation et d'orientation du gérant, afin de garantir une gestion rationnelle des projets et d'éviter les erreurs", a-t-elle estimé.

"Leur rôle se manifeste davantage dans la présentation de propositions pour l'amendement des législations et l'évitement de complication", a-t-elle observé.

La présidente du Conseil d'Etat aux participants a lancé, à l'occasion, un appel en vue d'"un diagnostic des problèmes en toute objectivité, aux fins de trouver des solutions audacieuses et constructives pour consacrer le changement ambitieux susceptible de garantir au pays la réussite, dans le cadre d'un développement global et durable".

KARIME.Z

SOLIDARITÉ/RAMADHAN

70 tonnes de dattes destinées aux camps des réfugiés sahraouis

Un chargement de 70 tonnes de dattes a été embarqué, mercredi, à bord de deux avions militaires, à la base aérienne de Boufarik (Blida) de la 1ère Région Militaire, en vue de sa livraison, demain jeudi, au profit des camps des réfugiés sahraouis, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, dans le cadre de la série d'aides destinée à ce peuple frère.

Cette opération de solidarité a été supervisée par la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles, et l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Oumar, qui a exprimé, à l'occasion, sa "reconnaissance" à l'Algérie, peuple et armée, qui a de "tout temps exprimé son soutien et sa solidarité avec le peuple sahraoui".

"Ces aides, dont l'Etat algérien frère nous a habitué, seront les bienvenues et viennent à point nommé, en raison de la suspension des moyens de transport à cause de la pandémie du coronavirus, à l'origine d'un manque en approvisionnements", a ajouté M. Taleb.

Mme. Benhabiles a, pour sa part, souligné que ce volume d'aides (70 tonnes de dattes) destinées au peuple sahraoui, à l'occasion du mois de Ramadhan, représente un "premier lot d'un ensemble d'aides spontanées destinées à ce peuple frère, en vue de la couverture de la totalité de ses besoins durant ce mois", a-t-elle indiqué.

Ajoutant que les "privations et autres problèmes endurés par le peuple sahraoui nous incitent et nous forcent à nous solidariser avec lui, particulièrement en ce mois sacré".

La présidente du CRA a réitéré, à l'occasion, ses "remerciements et gratitude à l'Armée nationale populaire (ANP) qui répond aux appels du CRA et contribue avec force dans la réussite des différentes opérations de solidarité".

EXPLOITATION IMMORALE DES ENFANTS VIA LES RÉSEAUX

L'Arav s'insurge et condamne la diffamation médiatique

L'Arav a rappelé aux parents la nécessité « de veiller à la protection de leurs enfants de toute forme d'exploitation et à ne pas les engager dans des questions et sujets quelque que soit leur forme ou contenu, afin de garantir leur bonne éducation et élever une génération imprégnée de valeurs qui inculquent en eux le véritable sens de patriotisme ».



L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a condamné la diffamation médiatique et l'exploitation immorale des enfants via les réseaux sociaux, appelant les utilisateurs des médias audiovisuels et les usagers des médias alternatifs au respect de la loi. « L'Autorité de régulation de l'audiovisuel a suivi avec une vive inquiétude la question de la diffamation médiatique et l'exploitation immorale, via les réseaux sociaux, de l'enfant Chetouane Saïd qui a été mêlé à des marches de protestation et poussé à brandir des slogans politiques qu'il n'est pas en mesure de saisir vu son jeune âge », condamnant de telles pratiques qui visent essentiellement à tromper l'enfant et à manipuler ses sen-

timents et ses émotions », a indiqué cette institution. Dans ce contexte, l'autorité a rappelé le communiqué rendu public le 02-06-2020 dans lequel elle a appelé à protéger l'enfant de toute forme d'atteinte qu'il pourrait subir du fait de contenus médiatiques qui ne prennent pas en compte sa spécificité. L'Arav a indiqué poursuivre le constat de plusieurs dérapages dangereux exercés sur les mineurs en les impliquant dans des mouvements de protestation à caractère politique, appelant les médias audiovisuels et alternatifs ainsi que les parents à respecter la loi 15-12 qui garantit à l'enfant son droit à la protection de tous les préjudices. Après avoir plaidé pour « le respect des lois de la République et la

convention internationale sur les droits de l'enfant », l'Arav a tenu à rappeler aux parents la nécessité « de veiller à la protection de leurs enfants de toute forme d'exploitation et à ne pas les engager dans des questions et sujets quelque que soit leur forme ou contenu, afin de garantir leur bonne éducation et élever une génération imprégnée de valeurs qui inculquent en eux le véritable sens de patriotisme ». L'Arav a appelé à « préserver l'enfant de toute forme d'atteinte contre son intégrité physique et morale », exprimant sa détermination à réguler la scène médiatique audiovisuelle tant à travers les chaînes audiovisuelles que par internet.

Synthèse : Nadine Oumakhlouf

ELLES ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DU PRÉSIDENT

Zones d'ombre : 13.587 localités recensées

D'après les chiffres avancés par M. Ferrari, 5.745 zones d'ombre sont situées dans la partie nord du pays, tandis que leur nombre dans les Hauts plateaux s'élève à 6.854, contre 988 zones situées dans le Sud du pays.

La mission pourrait s'avérer dure pour les hautes autorités du pays. Toutefois, rien n'est impossible devant la volonté politique. C'est sur ce registre que le président de la République veut agir pour mettre fin aux déséquilibres qui frappent depuis longtemps le processus de développement local. En mettant en avant les zones d'ombre comme priorité nationale, Abdelmadjid Tebboune, mise, au final, sur le maillon le plus fort et la force la plus sûre pour s'assurer la finalité du programme présidentiel dans le cadre du développement humain et local. Le nombre de zones d'ombres est 13.587 localités recensées jusque-là par les services du ministère de l'Intérieur. Ce recensement s'est basé sur la redéfinition des caractéristiques de ces zones, où vivent environ 7,2 millions d'habitants. C'est ce qu'a indiqué, hier, un responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Le minis-

tère de l'Intérieur a mené une nouvelle opération de recadrage de définition des caractéristiques des zones d'ombre à travers sept principaux éléments, qui a donné lieu à un bilan de 13.587 zones d'ombre devant bénéficier d'un total de 32.700 projets", a précisé Mohamed Ferrari, directeur central au ministère lors d'une journée d'étude organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), sur le thème "les zones d'ombre et le Barrage vert: opportunité de développement durable de la Nouvelle Algérie". L'estimation financière pour la réalisation de ces projets est de l'ordre de 480,42 milliards de dinars, a-t-il ajouté. D'après les chiffres avancés par M. Ferrari, 5.745 zones d'ombre sont situées dans la partie nord du pays, tandis que leur nombre dans les Hauts plateaux s'élève à 6.854, contre 988 zones situées dans le Sud du pays. Le premier recensement des zones d'ombre avait abouti à la sélection de 15.044 localités où vivent

une population près de 9 millions d'habitants, alors que l'estimation financière établie sur les besoins des projets prévus était de l'ordre de 915 milliards de dinars, a fait savoir M. Ferrari. Le recadrage de cette opération a été effectué, a-t-il souligné, après avoir modifié les éléments d'évaluation des caractéristiques des zones d'ombre, en les réduisant de 16 à sept éléments, comprenant entre autres, l'accès à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau potable, les routes, les établissements scolaires et les structures de santé. L'Etat a réalisé à ce jour une "avancée notable" en matière de prise en charge des besoins dans les zones d'ombre, a-t-il assuré, en précisant à ce propos que 8.143 projets ont été déjà concrétisés. A noter que le président Tebboune a réitéré à plusieurs reprises son engagement à hisser ces zones au rang qui devait être le sien. Il a bâti sa politique sur l'aide à ces zones.

O. K

ABDELAZIZ MEDJAHED
DIRECTEUR DE L'INSTITUT
NATIONAL D'ÉTUDES DE
STRATÉGIE GLOBALE

« Le développement des zones d'ombre est de la justice sociale »

Le directeur général d'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, a affirmé, hier, que les projets de développement des zones d'ombre, initiés par les pouvoirs publics, permettront de consacrer la justice sociale et lutter contre le phénomène du chômage. Intervenant à l'occasion de l'ouverture de travaux d'une journée d'études, organisée par l'INESG, sur le thème "Zones d'Ombre-Barrage vert : enjeux et défis du développement durable de la Nouvelle Algérie", M. Medjahed a souligné que "les projets de développement prévus dans les zones d'ombre devront contribuer à consacrer la justice sociale au sein de ces localités et de traiter le phénomène du chômage notamment chez les jeunes", le qualifiant d'un "véritable cancer". Dans ce contexte, le directeur de l'INESG a mis en avant la nécessité de mobiliser les énergies humaines et les moyens du pays afin d'accélérer la cadence des projets devant profiter à ces zones d'ombre. "Cette politique volontariste initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, reflète une nouvelle vision, qui était déjà ancrée en Algérie, à savoir la prise en charge réelle des préoccupations des citoyens vivant à travers le territoire national. Nous devons nous mobiliser pour relever ce défi et unifier nos forces en vue de préserver notre pays", a fait observer le directeur de l'INESG. M. Medjahed a évoqué également le travail effectué par le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, à travers ses sorties sur le terrain pour suivre et inspecter les différents projets inscrits dans le cadre du développement des zones d'ombre. A ce propos, M. Medjahed a indiqué que le conseiller du président de la République a sillonné 32 wilayas du pays où il s'était rendu pour évaluer les travaux engagés et pour s'enquérir des principales difficultés rencontrées par les autorités locales dans la réalisation des projets. "Cette démarche de gestion des préoccupations des citoyens fait partie des actions concrètes de la Nouvelle Algérie", a tenu à mentionner le directeur, ajoutant que près de 60% des projets prévus ont été lancés dans ces zones. S'agissant des journées d'études organisées par l'Institut, il a expliqué que l'objectif recherché est celui de dégager des réflexions et des recommandations sur les mécanismes et les instruments pouvant impulser une nouvelle dynamique aux politiques de l'Etat en matière de développement local. Plusieurs directeurs centraux de ministères, d'experts et de spécialistes, ainsi que des professionnels impliqués dans le développement durable prennent part à ces journées étalées sur deux jours.

R. N

AGRICULTURE

La superficie dédiée à la filière oléicole sera portée à 900.000 ha

Un programme visant la plantation de 400 000 ha d'oliviers est en cours de réalisation à l'échelle nationale, portant la superficie totale dédiée à cette filière à 900 000 ha à l'horizon 2024, a indiqué mardi à Aïn Defla, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole, Belaâsla M'hamed. « Aux 500 000 ha dédiés à l'heure actuelle à l'olivier, soit l'équivalent de quelque 70 millions d'oliviers, un programme consistant en la plantation de 400 000 ha est en cours de réalisation à l'échelle nationale, ce qui devrait porter la superficie totale dédiée à cette filière à 900 000 ha à l'horizon 2024 », a précisé M. Belaâsla au cours d'un séminaire régional

consacré à la promotion de la filière oléicole

Observant que l'intérêt accordé à l'oléiculture résulte du rôle qu'elle est appelée à jouer dans la démarche visant la diversification de l'économie nationale, il a soutenu que cette filière est à même de faire l'objet d'opérations d'exportation pour peu qu'un certain nombre de conditions soient réunies.

Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur la nécessité pour les professionnels activant dans une spécialité donnée de la sphère de l'olivier de ne pas "empiéter" sur celles de leurs partenaires.

"Certains agriculteurs versés dans la production oléicole font eux-mêmes l'extraction de l'huile, une

situation qui ne doit plus avoir droit de cité pour une plus grande efficacité du processus de production susceptibles d'influer sur les aspects quantitatifs et qualitatifs", a-t-il argumenté.

Le président du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole a, par ailleurs, évoqué le prix de l'huile d'olive, estimant que ce volet est à même d'influer négativement sur la dynamique visant l'importation de ce produit. "Actuellement, l'huile d'olive coûte entre 700 dinars et 800 dinars le litre, une situation qui doit changer si nous voulons être compétitifs par rapport à l'exportation", a-t-il préconisé.

En guise d'illustration des efforts déployés par son instance en vue

de booster la production et, par ricochet, se lancer dans l'exportation, il a fait état de l'organisation de concours nationaux se rapportant à la production de l'huile.

Battant en brèche l'affirmation selon laquelle la récolte oléicole a lieu tous les deux ans, il a mis en exergue l'importance l'organisation de sessions de formation technique au profit des agriculteurs dans le changement de cette opinion.

"Durant les années 60, l'Algérie exportait de l'huile vers nombre de pays, une situation avec laquelle on doit renouer à fortiori lorsque l'on sait que l'Algérie se trouve parmi les pays fondateurs du conseil oléicole international", a-t-il fait remarquer. Evoquant

son organisme, il a soutenu que son rôle consiste en l'organisation de la profession, invitant les agriculteurs versés dans l'oléiculture à se présenter au conseils de wilaya en vue de soumettre leurs doléances.

"La mission du Conseil national est de prendre connaissance des préoccupations des producteurs par le biais de ses antennes locales, en vue de les transmettre à la tutelle", a-t-il assuré. "Il est clair que les changements climatiques et tous les effets y afférents ont influé négativement sur la production agricole à l'échelle planétaire, d'où la nécessité pour nous de s'organiser d'avantage", a-t-il ajouté.

M.M

SELON LE PDG DE SONELGAZ

L'Algérie "en mesure d'exporter le compteur électrique intelligent"

Le président directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras a affirmé, mardi depuis Sétif, que l'Algérie était en mesure d'exporter à court terme et en toute facilité le compteur électrique intelligent en cours de fabrication localement vers les marchés africains.

S'exprimant au terme de sa visite de travail de deux jours à cette wilaya durant laquelle il a inspecté plusieurs entreprises et projets relevant de son secteur dont l'Entreprise nationale des appareils de mesure et de contrôle (ENAMC) dans la ville d'El Eulma, M. Boulakhras a précisé que cette entreprise "dispose de tous les potentiels requis depuis sa création en 1980 à l'effet d'exporter ce type d'appareils intelligents".

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie et la volonté politique de l'Algérie "prometteuse" pour accéder aux marchés africains dans le domaine de l'énergie, a fait savoir le P-dg de Sonelgaz, relevant que la concrétisation de cet objectif "est en adéquation avec les capacités disponibles et la dynamique du groupe". Selon le même responsable, le compteur électrique intelligent "figure parmi les compteurs exportables en toute facilité", ajoutant que le groupe Sonelgaz mène des discussions élargies et très avancées avec les pays africains pour tester ces appareils et entamer leur exportation.

Après avoir pris connaissance du premier prototype du compteur intelligent mis au point par des jeunes algériens en partenariat avec des centres de recherche, M. Boulakhras a fait savoir que "l'ENAMC sera une plateforme en terme d'export de ce type de compteurs vers les marchés africains".

Ce produit sera développé en partenariat avec des start-ups activant dans ce domaine et toutes les parties pouvant ac-



compagner le groupe Sonelgaz afin de concevoir un compteur intelligent plus efficace, a indiqué le même responsable.

Le P-dg du Groupe Sonelgaz a indiqué également que "ce compteur propose une nouvelle vision sur la distribution de l'électricité et l'adapte aux énergies renouvelables, tout en améliorant la relation commerciale entre Sonelgaz et ses clients".

C'est un investissement en les ressources humaines, a-t-il estimé, ajoutant que l'opération se poursuivra jusqu'à l'adaptation de produit, fabriqué localement, aux normes internationales, affirmant que des visites seront effectuées, les prochaines semaines, au siège de l'ENAMC par des chercheurs et des spécialistes algériens dans l'objectif d'accompagner les équipes travaillant sur ce compteur.

Le P-dg de Sonelgaz a présidé, au 2e jour de sa visite dans la wilaya de Sétif, les travaux d'une rencontre régionale à huis-clos qui a regroupé les cadres du Groupe relevant des wilayas de l'Est du pays, avant d'inspecter le projet de réalisation d'un transformateur électrique 60/220 kilovolt dans la région de Guelta Zerga (Est de Sétif), dont les travaux de réalisation

ont atteint un taux de 55%.

Cette nouvelle infrastructure énergétique contribuera lors de sa réception « en mai prochain », à la sécurisation de l'approvisionnement en énergie électrique pendant l'étape actuelle des communes d'El Eulma, Aïn Sebt, Guelta Zerga, Sétif, Ouled Sabor, Aïn El Kebira et Bir El Arch et ce sur une distance de 840 km, selon les explications données sur place.

Le P-dg de Sonelgaz a également visité l'usine de sidérurgie dans la zone de Hamalat (Est de Sétif), où il a pris connaissance des obstacles relatifs à l'approvisionnement en énergie électrique auxquels fait face l'investisseur propriétaire de cette usine qui a permis de créer 1500 emplois.

M. Boulakhras a assuré de l'accompagnement par le Groupe Sonelgaz de cet investisseur en vue de lever tous les obstacles auxquels il fait face en matière d'approvisionnement en électricité et en gaz, conformément à la stratégie nationale visant à accompagner les investisseurs et à réunir les conditions à même de relancer le développement et d'intensifier les initiatives d'investissement à travers toutes les régions du pays.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie produira le vaccin Sputnik V dès septembre

Après l'annonce politique, voici venu le temps du concret ; la production du vaccin russe, Sputnik V par Saïdal commencera en septembre prochain. L'annonce a été faite, hier matin à Alger, par le ministre chargé de l'industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed.

« Après avoir relevé beaucoup de défis relatifs à la Covid-19 : médicaments, masques, oxygène, tests, etc, nous devons aujourd'hui relever le défi vaccin. Nous serons au rendez-vous à la rentrée prochaine. En septembre, nous serons prêts à produire un vaccin algérien », a indiqué le ministre sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale. « Trois comités englobant des experts de Saïdal, des universitaires, des centres de recherches, l'institut Pasteur et des cadres du ministère, travaillent actuellement d'arrache-pied sur le transfert de la technologie offert par le fond russe », a-t-il encore ajouté.

En mars dernier, le directeur de la régulation au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Bachir Alouache avait déjà donné des indications sur le projet. Il a notamment indiqué que le projet sera implanté à Constantine. « L'Algérie s'emploie à réaliser localement les différentes étapes de production, le Groupe "Saïdal" devant se charger de la première phase de production avant d'impliquer les laboratoires privés à l'opération par la suite », avait-il assuré tout en précisant que le ministère visait à atteindre une étape d'exportation aux pays voisins à un stade ultérieur. Concernant la quantité programmée, M. Alouache a expliqué que l'objectif principal était de satisfaire les besoins du marché national, ajoutant que la consécration effective de la production du vaccin "Sputnik" pourrait avoir lieu « dans deux mois », et ce, après l'importation des matières premières et des équipements nécessaires.

En février dernier, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, avait annoncé que le projet de la production du vaccin Sputnik en Algérie allait être confié à l'entreprise publique Saïdal. « Le Fonds russe d'investissement direct (RDIF) qui exploite la commercialisation du vaccin russe "Sputnik V" développé par l'Institut de recherche d'épidémiologie et de microbiologie (Gamaleya), avait déjà fixé, depuis trois mois, certains pays disposant de capacités pour la production de ce vaccin, dont l'Algérie pour la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord) », avait-il rappelé tout en indiquant que les Russes ont fourni à l'Algérie « une plateforme technique (...), comprenant les données techniques indispensables à la fabrication du vaccin et qui sont à l'étude actuellement entre les experts algériens et leurs homologues russes, à l'effet de déterminer les étapes de production, ainsi que les moyens matériels et humaines devant être mis en place, dans le but de lancer la production locale du vaccin ».

Les deux parties, russe et algérienne, veulent produire la matière première en Algérie, ce qui fera de ce vaccin, un produit 100% local, a fait savoir le ministre. La production se fera en deux étapes. La 1e est « la production locale à partir de la matière première devant être fournie par la partie russe, ensuite la production de la matière première en Algérie, puis la production locale de ce vaccin dans son entier », a expliqué M. Benbahmed qui note que « la production de la matière première grâce à la technique biotechnologie, sera une première en Algérie et dans le continent africain ».

Saïd Sadia.

L'organe de coordination pour la lutte contre la désertification et la relance du barrage vert prochainement installé

L'organe national de coordination pour la lutte contre la désertification et la réhabilitation du barrage vert sera installé prochainement, a indiqué mercredi à Alger, Saliha Fartas, directrice à la Directrice générale des forêts (DGF), précisant que les études d'évaluation de l'état de cette bande verte ont été engagées en vue d'identifier tous les besoins notamment des populations vivant dans les régions des hauts plateaux. Intervenant lors d'une journée d'étude organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), sur le thème "zones d'ombres-barrage vert, opportunités d'une stratégie de développement durable de la

nouvelle Algérie", Mme Fartas a précisé que cet organe, créé par un décret exécutif publié en juillet dernier, sera installé prochainement par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani. L'organe chargé de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du programme d'action national de la lutte contre la désertification et l'atténuation de la sécheresse, ainsi que de la relance du Barrage vert, regroupera, selon la même responsable, 16 représentants de ministères concernés par cette mission, dont la Défense nationale, l'Intérieur et les collectivités locales, les Ressources en eau, l'Environnement, la Transition

énergétique et les Energies renouvelables, les Transports et les travaux publics ainsi que les Finances. Présidé par le ministre de l'Agriculture, l'organe devra réaliser dans un premier temps les études d'évaluation du stade actuel du Barrage vert de manière à identifier les forces et les faiblesses de cette bande, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour réussir sa réhabilitation dans le cadre d'un projet prévu sur la période 2020-2023, a expliqué Mme Fartas ayant présenté lors de cette journée d'étude une communication sur le thème "Barrage vert : Etat des lieux et perspectives". Affirmant que l'objectif tracé par les pouvoirs publics est

celui d'étendre la superficie végétale de 3,7 millions d'hectares actuellement à 4,7 millions à l'horizon 2035, la représentante de la DGF a assuré qu'un financement de 335.000 dollars pour la réalisation des études a été obtenu auprès des organisations onusiennes. Ce projet intégré multisectoriel vise le développement et l'amélioration des conditions de vie des populations qui vivent au niveau des zones situées dans cette bande verte, a-t-elle fait savoir précisant que la réhabilitation ne consiste pas en une simple opération de reboisement. Il est ainsi envisagé la création de plusieurs activités socio-économiques (artisanat, tourisme,

élevage, bois...) afin de fixer les populations et de mettre en place une chaîne de valeur, a souligné la responsable de la DGF. S'agissant de la demande de financement de 43 millions de dollars pour la réalisation du projet sollicitée auprès du Fond vert pour le climat, un organisme financier de l'Organisation des Nations unies et rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Mme Fartas a affirmé qu'elle est toujours "en phase d'examen par cette instance, tout en assurant que les autorités du ministère de l'Agriculture ont présenté tous les documents nécessaires pour bénéficier de cette enveloppe".

Le dollar se stabilise avant les minutes de la Fed



Le dollar américain restait stable mercredi après un début de semaine difficile, les cambistes attendant la publication des minutes de la réunion de mars de la Banque centrale américaine (Fed) pour ajuster leurs prévisions de politique monétaire. Le dollar index, qui compare le billet vert aux autres grandes monnaies, se stabilisait. Face à l'euro, le dollar reculait à tâtons (-0,05% à 1,1882 dollar pour un euro).

Après une poussée haussière fin mars, le dollar a renoué avec son niveau d'il y a un mois, dans un mar-

ché hésitant sur les perspectives de la monnaie américaine.

Alors que l'économie américaine repart plus vite que le reste du monde, dopée par les vaccins et par des plans de relance énormes, les cambistes se demandent jusqu'à quand la Fed va pouvoir garder sa politique monétaire ultra-accommodante sans que l'économie ne surchauffe et que l'inflation s'installe.

Lors de sa dernière réunion, "la Réserve fédérale a dû jouer aux équilibristes pour envoyer un message positif sur les perspectives de l'éco-

nomie américaine, tout en évitant de donner aux marchés l'impression qu'ils vont limiter leur politique de soutien de l'économie trop rapide", expliquent des analystes.

Un durcissement de la politique monétaire américaine rendrait le dollar plus attractif.

Si l'euro s'est redressé face au dollar depuis le début du mois, la monnaie unique européenne cédait toujours 2,7% depuis le début de l'année. Alors que la campagne de vaccination est moins rapide dans l'Union européenne, les investisseurs sont moins optimistes sur la reprise.

Les potentialités hydriques du Sahara stimulent le développement mais doivent être exploitées avec précaution

Les nappes d'eau au grand Sud algérien offrent un potentiel d'approvisionnement important aux activités socioéconomique mais doivent être exploitées avec "beaucoup de précaution", a préconisé un responsable du ministère de l'Environnement.

"Les potentialités hydriques sahariennes présentent un atout permettant toutes les activités économiques et sociales, en plus de la réactivation économique des autres zones par le transfert de ces eaux. Néanmoins, l'exploitation de ces nappes +fossiles+, doit se faire avec beaucoup de précaution vue le caractère irréversible de la mobilisation de ces ressources hydriques", a indiqué à l'APS la même source. En effet, les ressources en eaux non renouvelables de l'Algérie sont estimées à 5 milliards m³, localisées

en totalité dans le Sud du pays. Quant aux ressources renouvelables, elles sont constituées de 11,4 milliards m³ d'eaux superficielles et de 3 milliards m³ d'eaux souterraines.

En somme, les potentialités de l'Algérie en eaux sont estimées globalement à 19,4 milliards de m³/an, correspondant à 500 m³/habitant/an. Ainsi, l'Algérie est classée dans la catégorie des pays pauvres en ressources en eau, au regard du seuil de rareté fixé par la Banque mondiale à 1.000 m³/habitant/an.

"Du Nord au Sud, le climat de l'Algérie se modifie fortement. Il passe d'une tonalité méditerranéenne humide à un milieu désertique et sec, en transitant par un climat semi-aride. Le climat désertique résulte de la double influence de la circula-

tion atmosphérique des latitudes moyennes et de la circulation tropicale et saharienne, caractérisé par, des pluies rares et très irrégulières, se produisant parfois sous forme orageuse", a-t-on expliqué. "Il faut dire que le Sahara algérien est une des régions les plus chaudes du monde où les températures de jour peuvent dépasser 50 C. Par contre, les nuits sont très froides, surtout en hiver, où il gèle souvent", a relevé la même source. Pour une meilleure protection et préservation de ces ressources hydriques, le ministère de l'Environnement a mis en place un cadre juridique pour la protection des eaux souterraines, notamment la loi n 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, rappelle la responsable.

VIANDES ROUGES

Les professionnels à Adrar favorables à l'approvisionnement du Nord

La mesure des pouvoirs publics portant promotion et commercialisation des viandes rouges produites à Adrar dans les marchés du Nord du pays a trouvé une réponse favorable des professionnels de la filière à Adrar.

Une première expédition de 11 tonnes de viandes rouges destinées à approvisionner les marchés des wilayas du Nord du pays a été effectuée samedi dernier depuis Adrar, et sera suivie d'autres prochainement, ont assuré les services agricoles locaux.

"La mesure aura un impact positif sur la relance de la filière de l'élevage et ses activités", a indiqué à l'APS le président de l'association des éleveurs, membre du conseil professionnel des viandes rouges (APVR) d'Adrar et également président du conseil professionnel du lait, Akbaoui Hafed Nadji. Pour M. Akbaoui, cette décision devra donner un nouveau souffle au développement économique dans la région, notamment l'élevage dans ses divers segments bovin, ovin et caprin, et les activités qui lui sont liées, dont l'industrie agroalimentaire, le transport, le stockage, l'abattage et la maroquinerie, en plus de générer de nouvelles entités économiques et des emplois.

Pour cela, les éleveurs de la région sont appelés à redoubler d'efforts pour satisfaire la demande nationale en viandes rouges, a-t-il souligné avant de solliciter les instances de tutelle à renforcer les actions d'accompagnement de manière suffisante pour relever le défi, atteindre l'autosuffisance et réduire les importations de ce produit de large consommation.

Le représentant de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdelkader Oumari, a salué, lui aussi, la décision d'approvisionnement des marchés du Nord du pays en viande rouge de la wilaya d'Adrar, susceptible de redynamiser les activités d'élevage et son développement dans le grand Sud, espace prometteur pour le développement de la richesse animale, toutes espèces confondues.

L'opération, qui devra attirer de nouveaux opérateurs économiques, requiert la coordination des efforts de différents intervenants pour accompagner l'élevage dans les zones pastorales au Sud et au Nord de la wilaya d'Adrar, et dans les wilayas voisines, notamment en matière d'intensification de la production fourragère, maillon important dans la production des viandes rouges, a-t-il expliqué. S'impliquant dans ce cadre, la direction des services agricoles (DSA) s'est depuis employée à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour mettre en œuvre cette mesure et assurer une bonne organisation de l'opération, dont le contrôle des sites d'élevage et de pâturage des cheptels, le recensement de la richesse animale, toutes espèces confondues, et l'évaluation des moyens et mécanismes existants pour accompagner cette activité.

ALLÉGATIONS D'AGRESSION SEXUELLE SUR MINEUR

Le jeune a refusé de subir un examen médico-légal approfondi

Le Procureur général près la Cour d'Alger, Sid Ahmed Mourad a indiqué, lundi soir, que le jeune mineur CH. M paraissant dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux dans laquelle il prétend avoir "subi une agression sexuelle au sein d'un des locaux de la police, a refusé de subir un examen médico-légal approfondi". Suite à la vidéo relayée sur les Réseaux sociaux et par certains médias concernant des allégations d'une agression sexuelle dont aurait été victime le jeune mineur CH. M, le jour de sa participation, samedi 3 avril 2021, à une manifestation non autorisée, et au vu des interprétations et interrogations suscitées, le Parquet de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed a donné des instructions pour la convocation du mineur en question en compagnie de son tuteur", a expliqué le Procureur gé-

néral près la Cour d'Alger lors d'une conférence de presse. Il a précisé que le jeune CH. M a déclaré, en présence de sa mère, s'être déplacé de Blida, lieux de sa résidence, le jour de la marche avec des connaissances à lui et qu'il a été interpellé avec deux d'entre elles, dont il n'a pas révélé l'identité, faisant état de "l'ouverture d'une enquête avec les personnes qui étaient avec lui". Soulignant que "le seul fait qu'il a rapporté est d'avoir été poussé par un talkie-walkie avant d'être conduit au siège de la Sûreté, ajoutant qu'il lui a été demandé "avec insistance de préciser la nature de l'agression, dont il prétend avoir été victime". "Les investigations se poursuivent à ce sujet", a assuré le Procureur, indiquant que la mère affirme que le jour des faits, elle était chez elle et ignorait le déplacement de son fils vers Alger, ajoutant

avoir été contacté par les services de Sûreté pour se présenter en vue de le récupérer. Le Parquet examinera tous ces points, a-t-il soutenu. Il a fait savoir, dans le cadre de cette affaire, que le mineur "a été examiné, ce jour même, par deux autres médecins au niveau du service de médecine légale au CHU Mustapha Bacha, ajoutant que "le concerné a refusé de se soumettre à un examen approfondi et nous respectons la décision de tout citoyen. Nous ne pouvons pas l'obliger à un tel examen, surtout en présence de sa mère". Né le 25 juin 2005, et dont les parents sont divorcés, le jeune mineur participe au Hirak depuis le début, a précisé le représentant du Parquet ajoutant qu'il a été présenté devant le juge des mineurs, en présence de son avocat désigné par le Barreau d'Alger, et fait l'objet d'une enquête sociale sur les conditions de sa vie,

notamment au plan psychologique.

"Les traits de visage et sa corpulence physique ne laissent pas apparaître qu'il est mineur", a-t-il relevé, affirmant qu'"une fois identifié, il avait été présenté, dans le cadre de la procédure légale, à un médecin légiste avant sa remise à sa mère, sachant que l'examen auquel il avait été soumis à ce moment là au niveau du service de médecin légiste à Mustapha Bacha n'a révélé aucune violence". Par ailleurs, le père de CH.M a indiqué qu'il n'était pas au courant des comportements de son fils mineur affirmant qu'il déposera plainte contre ceux qui l'ont amené à une telle situation.

Le Procureur de la République a promis que le Parquet général près la Cour d'Alger dévoilera tous les tenants et aboutissants de cette affaire, une fois les investigations achevées.

Arrestation de 10 individus d'un groupe criminel "dangereux" spécialisé dans le trafic des stupéfiants à Alger

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé à l'arrestation de 10 individus qui activaient au sein d'un groupe criminel "dangereux" qui tentait de semer la terreur parmi les citoyens et se livrait au trafic de stupéfiants et de produits psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Selon la même source, "la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants relevant de la circonscription centre de la police judiciaire (PJ), ont saisi dans la même opération, 33 kg et 700

grammes de stupéfiants, 156 comprimés psychotropes de types différents, 3 épées, deux (02) couteaux de grand calibre, un harpon, deux signalisations maritimes, 4 fumigènes, 6 chiens dangereux, 3 moutons de combat, une somme d'argent estimée à 297.500 Da, un montant en devises estimée à 1.000 euros, deux ordinateurs, 15 téléphones portables et deux véhicules touristiques". La brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, "a arrêté un individu et saisi 3540 comprimés psy-

chotropes". L'individu arrêté a été présenté devant le procureur de la République près tribunal d'El Harrach et a été "placé à l'Etablissement pénitentiaire de rééducation". Les éléments de la police déployés au niveau des stations métro "ont arrêté deux individus dans deux différentes affaires de possession et de trafic de comprimés psychotropes et saisi 66 comprimés psychotropes et 4360 Da provenant de ce trafic. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

Perturbation dans la distribution de l'eau potable à Brizina et Ghassoul

Des cités des communs de Brizina et de Ghassoul au sud de la wilaya d'El Bayadh enregistrent une perturbation dans l'alimentation en eau potable suite à la programmation d'une opération, mardi et mercredi, de traitement et de nettoyage des réservoirs d'eau de cette collectivité locale, a-t-on appris des responsables de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Un programme d'entretien et de nettoyage des réservoirs d'eau de cette commune est élaboré dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre les maladies à transmission hydrique et la préparation de la saison estivale. L'alimentation en eau sera rétablie après l'achèvement de l'opération et le remplissage des réservoirs, a-t-on indiqué. La commune de Ghassoul enregistrera, demain mercredi, une perturbation dans la distribution régulière de l'eau potable suite à la programmation de travaux d'entretien



de ses réservoirs et la situation sera rétablie une fois l'opération achevée, selon la même source. Par ailleurs des équipes de maintenance ont réparé dernièrement plus de 400 fuites, ce qui permet de récupérer

plus de 8.000 mètres cubes d'eau, en parallèle à une autre campagne de lutte contre les branchements illicites au réseau d'AEP, a-t-on fait savoir.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1.474 blessés au cours de la semaine écoulée

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 1.474 autres ont été blessées dans 1.229 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national au cours de la semaine écoulée (du 28 mars au 3 avril), indique un bilan hebdomadaire rendu public mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec trois (03) personnes décédées et 51 autres blessées dans 35 accidents de la route, précise la même source.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 176 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 171 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et les zones d'habitation. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 1.125 interventions pour procéder à l'extinction de 743 incendies urbains, industriels et autres. Ils ont également effectué 4.127 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses

Recherche scientifique : Valoriser les travaux des chercheurs pour contribuer au développement national

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a mis l'accent, lundi depuis Biskra, sur la nécessité de valoriser l'innovation et les travaux de la recherche pour contribuer au développement national.

"La nouvelle stratégie repose sur l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique à travers l'exploitation des compétences en mesure de contribuer au développement du pays", a déclaré M. Benziane à la presse en marge d'une visite de travail

au Pôle universitaire Chetma de l'Université Mohamed Khider (Biskra).

Et de rappeler que des orientations ont été données aux centres de recherche dans ce cadre pour renforcer le lien de l'université avec son environnement.

Il sera question d'actualiser les lois en vigueur dans le secteur de l'Enseignement supérieur conformément aux exigences et besoins de l'économie nationale, a-t-il fait savoir, soulignant que "les centres de recherches inaugurés à l'université de Biskra constituent le cadre pratique de cette

démarche".

Pour le ministre, les programmes d'action stratégique seront renforcés par le lancement dans les jours à venir des programmes nationaux de recherche, appelant les enseignants et les chercheurs ainsi que les compétences exerçant dans les entreprises économiques publiques et privées à participer à la mise en oeuvre de ce programme conformément à une vision basée sur la communication et la satisfaction des exigences du marché et du développement local.

Dans le cadre de la valorisation

des travaux des chercheurs et des personnels pour l'amélioration du service public à caractère scientifique et culturel, M. Benziane a précisé que ces compétences seront distinguées à la faveur de leurs contributions qualitatives. Concernant les concours de doctorat qui ont suscité la polémique, le ministre a souligné que la tutelle a organisé plus de 2.500 concours dont 4 uniquement ont fait l'objet de préoccupations. Toutes les données scientifiques, administratives et techniques sont en cours d'examen actuellement à l'effet de prendre les me-

sures nécessaires, a ajouté le ministre.

Interrogé sur la possibilité de créer des structures universitaires dans les wilayas fraîchement promues ou l'introduction de nouvelles spécialités demandées à l'image de la Médecine à Biskra, le ministre a affirmé que "cela ne peut être réalisé que dans le cadre d'un cahier de charges, d'études approfondies, de visites sur le terrain et de coordination avec les autorités locales afin de s'enquérir des capacités dont dispose chaque wilaya".

OUARGLA

Installation de cinq lauréats du concours "Meilleures idées de projets innovants" à l'incubateur universitaire

Les cinq (5) lauréats d'Ouargla du concours "Meilleures idées de projets innovants" lancé cette année par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique ont été installés mercredi au niveau de l'incubateur universitaire d'Ouargla, a-t-on appris des responsables de cette structure de recherche.

Pris en charge par l'incubateur pour bénéficier de l'appui et de l'accompagnement en vue de concrétiser leurs projets et startups, ces lauréats ont été sélectionnés parmi un effectif de 81 participants de différentes universités du pays au concours, dont les résultats ont donné lieu à la présélection de 21 projets versés dans divers créneaux et domaines scientifiques, à l'instar des nouvelles technologies, des sciences de la nature et de la vie, et des sciences humaines, a indiqué le directeur de l'incubateur universi-

taire de Ouargla, Fethi Khelfaoui.

Les participants au concours ont suivi, trois jours durant (13 au 15 mars dernier), une formation virtuelle, via une plateforme numérique, dans quatre ateliers dédiés au marketing, management, finance et communication, encadrés par des académiciens de différentes institutions universitaires du pays, en plus de la présentation de leurs projets, leur examen et l'évaluation des différents aspects liés aux projets en prévision de la concrétisation de ces idées innovantes.

Les projets des cinq lauréats portent sur "Le Soutien des solutions d'emploi (Cementing Jobs Solutions), présenté par Abderraouf Mouara et son équipe (premier sélectionné), suivi d'un projet d'utilisation de matériaux de construction locaux, de Mme. Amina Chahbi, et le 3eme projet porte sur l'idée "Asset-Insight" sur

l'intelligence artificielle dans le domaine des hydrocarbures revenant à son concepteur, Abderrahmane Bahmane, tous de l'Université d'Ouargla.

Les quatrième et cinquième projets sélectionnés portent sur "Le traitement environnemental du CO2 et sa transformation en gaz méthane", de Nadjet Zaâmoum et son équipe, et "la plateforme d'enseignement numérique" de Mohamed Djilali Mimi, de l'Université de Ouargla.

L'opération d'installation de ces lauréats a été pilotée par l'Université "Kasdi Merbah" d'Ouargla et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (AN-VREDET), en présence du partenaire principal de l'incubateur, le groupe Sonatrach auquel revient le suivi et l'accompagnement des projets ayant trait au domaine pétrolier.

TIARET

Décès du moudjahid Riyah Benaouda à l'âge de 108 ans

Le moudjahid Riyah Benaouda, natif de la wilaya de Tiaret, est décédé à l'âge de 108 ans, a-t-on appris mercredi de sa famille. Riyah Benaouda, doyen de la wilaya de Tiaret, est décédé au début de la semaine courante en France, où il a été transféré depuis un an pour des soins. La dépouille

du moudjahid, qui fut un des notables de la région de Meghila et de Sebt dans la wilaya de Tiaret, sera rapatriée jeudi pour être inhumée vendredi au cimetière de Sidi Ali dans la localité d'El Mabahi de la commune de Sebt. Né en 1914 à Arch Kraiche de la commune de Sebt, le défunt moudjahid a rejoint les

rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) en 1956 à Raouraoua, participant à de nombreuses batailles contre les forces coloniales françaises et assumant plusieurs missions au sein de l'ALN avant d'être emprisonné et condamné à mort. Il fut libéré après l'Indépendance du pays.

ZONES D'OMBRE À ORAN

Raccordement en 2021 de 1.500 foyers au réseau de gaz naturel

Quelque 1500 foyers dans les zones d'ombre des communes de la wilaya d'Oran seront raccordés courant 2021 au réseau de gaz naturel, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de l'énergie.

Plusieurs projets de raccordement au réseau de gaz naturel sont programmés au profit de 1.500 foyers en 2021. Certains sont en cours et d'autres seront lancés dans les zones d'ombre de villages et communes de la wilaya d'Oran, a-t-on indiqué.

Pas moins de 909 foyers dans les zones d'ombre de la wilaya d'Orean ont été raccordés en 2020, permettant

d'améliorer le cadre de vie de la population et de mettre fin au problème de perturbations dans l'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane dans ces régions, a-t-on souligné.

Les services de Sonelgaz indiquent que 25 communes bénéficient du réseau de gaz de ville sur un total de 26 collectivités locales relevant de la wilaya d'Oran, ce qui représente un taux de raccordement d'environ 96%, ajoutant que des travaux sont en cours pour raccorder, cette année, les foyers des villages et zones de la commune d'Ain El Kerma, soit le restant du programme de raccordement de la wilaya.

Environ 64 zones d'ombre avaient été recensées dans 15 communes totalisant 62.000 habitants et 95 opérations de développement avaient été programmées à leur profit pour une enveloppe financière de plus de 1,5 milliard DA.

Au cours de l'année écoulée, 37 opérations de développement avaient été réalisées, alors que 58 autres sont en cours au profit des habitants de 15 collectivités locales.

A noter que la majorité de ces opérations portent sur l'approvisionnement en eau potable, l'éclairage public, l'assainissement, les routes, le gaz et l'électricité.

TISSEMSILT

Vaccination de plus de 400.000 têtes du bétail contre la peste des petits ruminants

Une opération de vaccination de plus de 400.000 têtes du bétail contre la peste des petits ruminants (PPR) s'est achevée dernièrement dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris mercredi de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya. Brahim Bournane a indiqué que cette opération, inscrite dans le cadre du programme national de prévention et de protection du patrimoine animalier contre les maladies épidémiologiques, élaboré par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a touché les têtes ovines et caprines des exploitations agricoles des

communes de Layoune, Khemisti, Bordj Emir Abdelkader, Ouled Besam et Tissemsilt.

Cette opération, destinée à 2.832 éleveurs de la wilaya, a été concrétisée en l'espace de trois mois par 39 vétérinaires des secteurs public et privé. L'inspection vétérinaire a réalisé presque ses objectifs élaborés visant à vacciner 406.000 têtes du bétail, a-t-on souligné.

La même inspection a organisé, en collaboration avec la chambre d'agriculture de la wilaya, parallèlement à l'opération de vaccination, des sorties de sensibilisation pour inciter les

éleveurs à adhérer au programme de vaccination du cheptel contre la PPR. L'inspection vétérinaire prévoit d'effectuer, avant la fin du premier semestre de l'année en cours, une campagne de revaccination des têtes du bétail afin d'assurer plus de prévention contre cette maladie à travers les exploitations d'élevage du bétail de la wilaya.

A rappeler que plus de 161.000 têtes du bétail ont été vaccinées l'année dernière contre la peste des petits ruminants, soit 1.191 éleveurs de la région en ont profité.

K.M

ORAN

Découverte de vestiges remontant à l'ère médiévale à El Braya



Des vestiges renseignant sur un site archéologique et historique remontant à l'ère médiévale ont été découverts aux environs de la commune d'El Braya (sud d'Oran), a-t-on appris mercredi auprès de la section d'Oran de l'Office national d'exploitation et de gestion des biens culturels protégés.

Il s'agit de ruines de murailles, de débris de poterie et d'un système hydrique composé de bassins sur une superficie de 4 hectares, découverts dans une zone de la commune d'El Braya relevant de la daïra de Oued Tlélat, a indiqué le directeur de la section par intérim, Yacine Benomar.

Le site découvert par un citoyen de la commune remonte à l'époque médiévale, a-t-il fait savoir, soulignant que le cadastre archéologique de cette découverte permettra de déterminer précisément la période à laquelle ce site a été édifié puisque le moyen âge s'étend sur plusieurs siècles.

Sitôt informés, des experts de la direction de la Culture et des Arts et de l'Office national de gestion et exploitation des biens culturels d'Oran se sont rendus sur les lieux pour leur inspection, en présence du chef de daïra d'Oued Tlélat et du président d'APC d'El Braya.

ZONES D'OMBRE

Une nouvelle opération de recensement fait état de 13.587 localités

Le nombre total de zones d'ombre, arrêté dans le cadre d'une nouvelle opération de recensement, suite à la redéfinition des caractéristiques de ces zones, s'élève à 13.587 localités où vivent environ 7,2 millions d'habitants, a indiqué mercredi à Alger, un responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

"Le ministère de l'Intérieur a mené une nouvelle opération de recadrage de définition des caractéristiques des zones d'ombre à travers sept principaux éléments, qui a donné lieu à un bilan de 13.587 zones d'ombre devant bénéficier d'un total de 32.700 projets", a précisé Mohamed Ferrari, directeur central au ministère lors d'une journée d'étude organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), sur le thème "les zones d'ombre et le Barrage vert: opportunité de développement durable de la Nouvelle Algérie".

L'estimation financière pour la réalisation de ces projets est de l'ordre de 480,42 milliards de dinars, a-t-il ajouté.

D'après les chiffres avancés par M. Ferrari, 5.745 zones d'ombre sont situées dans la partie nord du pays, tandis que leur nombre dans les Hauts plateaux s'élève à 6.854, contre 988 zones situées dans le Sud du pays. Le premier recensement des zones d'ombre avait abouti à la sélection de 15.044 localités où vivent une population près de 9 millions d'habitants, alors que l'estimation financière établie sur les besoins des projets prévus était de l'ordre de 915 milliards de dinars, a fait savoir M. Ferrari.

Le recadrage de cette opération a été effectué, a-t-il souligné, après avoir modifié les éléments d'évaluation des caractéristiques des zones d'ombre, en les réduisant de 16 à sept éléments, comprenant entre autres, l'accès à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau potable, les routes, les établissements scolaires et les structures de santé.

VIANDES ROUGES

Les professionnels à Adrar favorables à l'approvisionnement du Nord

La mesure des pouvoirs publics portant promotion et commercialisation des viandes rouges produites à Adrar dans les marchés du Nord du pays a trouvé une réponse favorable des professionnels de la filière à Adrar.

Une première expédition de 11 tonnes de viandes rouges destinées à approvisionner les marchés des wilayas du Nord du pays a été effectuée samedi dernier depuis Adrar, et sera suivie d'autres prochainement, ont assuré les services agricoles locaux.

"La mesure aura un impact positif sur la relance de la filière de l'élevage et ses activités", a indiqué à l'APS le président de l'association des éleveurs, membre du conseil professionnel des viandes rouges (APVR) d'Adrar et également président du conseil professionnel du lait, Akbaoui Hafed Nadji.

Pour M. Akbaoui, cette décision devra donner un nouveau souffle au développement économique dans la région, notamment l'élevage dans ses divers segments bovin, ovin et caprin, et les activités qui lui sont liées, dont l'industrie agroalimentaire, le transport, le stockage, l'abattage et la maroquinerie, en plus de générer de nouvelles entités économiques et des emplois. Pour cela, les éleveurs de la région sont appelés à redoubler d'efforts pour satisfaire la demande nationale en viandes rouges, a-t-il souligné avant de solliciter les ins-

tances de tutelle à renforcer les actions d'accompagnement de manière suffisante pour relever le défi, atteindre l'autosuffisance et réduire les importations de ce produit de large consommation.

Le représentant de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdelkader Oumari, a salué, lui aussi, la décision d'approvisionnement des marchés du Nord du pays en viande rouge de la wilaya d'Adrar, susceptible de redynamiser les activités d'élevage et son développement dans le grand Sud, espace prometteur pour le développement de la richesse animale, toutes espèces confondues.

L'opération, qui devra attirer de nouveaux opérateurs économiques, requiert la coordination des efforts de différents intervenants pour accompagner l'élevage dans les zones pastorales au Sud et au Nord de la wilaya d'Adrar, et dans les wilayas voisines, notamment en matière d'intensification de la production fourragère, maillon important dans la production des viandes rouges, a-t-il expliqué.

S'impliquant dans ce cadre, la direction des services agricoles (DSA) s'est depuis employée à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour mettre en oeuvre cette mesure et assurer une bonne organisation de l'opération, dont le contrôle des sites d'élevage et de pâturage des cheptels, le recensement de la richesse animale, toutes espèces confondues, et

l'évaluation des moyens et mécanismes existants pour accompagner cette activité. Pour sa part, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya d'Adrar, Ayache Bouhaous, a assuré que l'inspection a mobilisé, après établissement de la liste des opérateurs économiques concernés par cette activité, ses moyens humains pour accompagner le processus dans ses différentes étapes, du suivi du cheptel dans les zones pastorales de Timiaouine (wilaya de Bord Badji Mokhtar), dans les lieux de transhumance et dans les enclos. L'opération donnera lieu au regroupement des troupeaux au niveau de l'abattoir d'Adrar où ils seront soumis durant 24h au contrôle, avant l'abattage bi-hebdomadaire et l'inspection des carcasses, et leur estampillage pour être déposées, par la suite, en lieux frigorifiés pour une durée de 18h, en prévision de leur acheminement à bord de moyens de transport frigorifique vers les marchés du Nord du pays, a-t-il fait savoir.

Pour assurer l'abattage du plus grand nombre de têtes, il est fait état de la réalisation en cours de trois abattoirs privés au niveau de la wilaya d'Adrar pour améliorer les conditions de regroupement et d'abattage des bestiaux.

Le directeur du commerce de la wilaya, Mohamed Yousfi, a signalé que face à la demande croissante d'approvisionnement des marchés du Nord du pays en viandes rouges, le secteur s'attèle à accompagner

cette importante opération par l'accueil des concernés désireux de s'impliquer dans les actions d'approvisionnement en gros des marchés du Nord du pays en viandes rouges.

Les professionnels du secteur s'attendent à une amélioration dans la large satisfaction de la demande, locale et nationale, en viande rouge, l'amélioration du pouvoir d'achat du consommateur, la réduction de la facture d'importation, et éventuellement l'exportation vers les marchés extérieurs, à travers la réalisation de structures d'abattage industriel, à l'instar de trois abattoirs en cours de réalisation pour accueillir un plus grand nombre de bêtes.

Les services du commerce s'emploient à respecter le protocole préventif lors de cette opération commerciale, dont le respect des procédures administratives, le registre de commerce, l'existence de chambres froides et la disponibilité des moyens de transport frigorifiques.

Par souci d'assurer le contrôle de l'opération et le respect des conditions sanitaires et de salubrité, il a été procédé à la mise en place d'équipes chargées du contrôle du processus, de l'abattage et le stockage au transport, pour la protection de la santé du consommateur, en sus du contrôle à posteriori, après arrivée du produit au Nord du Pays.

M.M

DANS PLUSIEURS RÉGIONS

Les services de sécurité à la traque des trafiquants de drogue



Les services de sécurité poursuivent leur lutte acharnée contre les trafiquants de drogue. Des opérations de grande importance se sont déroulées dans plusieurs wilayas.

Ainsi, à Béchar une quantité de 572 kg de kif traité a été saisie et un narcotrafiquant a été arrêté par une brigade mobile polyvalente des douanes d'Abadla et de Béni-Abbes, indique mercredi un communiqué de la direction régionale des douanes de Bechar.

Effectuée lors d'une opération combinée menée avec la gendarmerie nationale et une unité de l'Armée nationale populaire (ANP), la saisie a été opérée au cours d'une patrouille de recherches et suivi d'un véhicule suspect dans la zone désertique de Hassi Fguiguira, dans la région frontalière de Tabelbella (353 km au sud de Bechar), et son interception après une course poursuite.

Les douanes ont découvert la quantité de drogue dissimulée dans le véhicule, précise le communiqué. Une amende douanière de 612 millions DA a été fixée à l'encontre du narcotrafiquant qui a été placé en détention par la justice en attendant sa comparution devant une juridic-

tion compétente pour trafic illégal de drogue, a-t-on fait savoir. Ab Ouargla, pas moins de 14.940 comprimés de psychotropes ont été saisis dans la cadre d'une affaire de lutte contre le trafic de stupéfiants, ont annoncé les services de police. L'opération a été enclenchée à la suite d'informations faisant état d'un véhicule touristique chargé de comprimés de psychotropes au niveau de la ville d'Ouargla, a indiqué la source.

Dans la wilaya d'El-Tarf, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la police judiciaire d'El Tarf ont réussi à démanteler un réseau national spécialisé dans le trafic de drogue et à saisir 10 kg de kif traité, a indiqué lundi le chargé de la communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'une précédente opération de saisie de 1,5 kg de kif traité chez deux trafiquants de drogue, les services de la police ont poursuivi leurs investigations qui ont abouti à l'identification des présumés coupables dans cette affaire, a ajouté le lieutenant Abdelaziz Oussama. La même source a signalé que dans le cadre de l'extension territoriale des compétences, trois (3) mis en

cause, issus d'une wilaya de l'Ouest du pays, ont été appréhendés en possession de pas moins de 10 kg de kif traité. Les trois trafiquants, âgés entre 30 et 40 ans, poursuivis pour association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de drogue seront présentés "incessamment" devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Tarf. A Tlemcen, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Mansourah ont saisi une quantité de 3,7 kg de kif traité dans une zone mitoyenne de la bande frontalière.

Exploitant des informations faisant état d'une activité suspecte de commerce de kif, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire ont saisi cette quantité de drogue suite à une embuscade.

L'opération a permis également l'arrestation d'un individu et la saisie de deux motocyclettes utilisées pour le commerce de cette marchandise prohibée, a-t-on précisé. Deux jours auparavant, les services de police de la même wilaya ont saisi 6,404 kg de kif traité et 120 comprimés psychotropes et arrêté six personnes dans trois opérations distinctes.

Synthèse : Saïd Sadia

NÂAMA

Ouverture de nouveaux points de distribution de fourrages

De nouveaux points de distribution des fourrages subventionnés ont été ouverts dans des communes steppiques de la wilaya de Nâama, a-t-on appris, mercredi auprès de la direction locale des services agricoles.

Le directeur du secteur, Boudjemaa Cherouine, a souligné que l'annexe régionale de l'Office national d'aliments du bétail et de l'aviculture dont le siège est basé à Saida, a ouvert dernièrement des nouveaux points de vente de fourrage à travers la wilaya de Nâama, notamment dans les communes d'Assla, Ain Sefra et Mekmen Benamar.

Le but étant de permettre aux professionnels de l'élevage du bétail d'être proches des points de distribution des fourrages subventionnés notamment l'orge et de profiter des prix accessibles pratiqués. L'ouverture de ces nouveaux points d'approvisionnement au niveau des entrepôts de stockage adaptés et aménagés par les services communaux, vise à réguler le marché de l'aliment du bétail dans la wilaya, assurer une distribution équitable et transparente des fourrages subventionnés notamment aux éleveurs des zones d'ombre et des vastes pâturages de la wilaya, a-t-on indiqué.

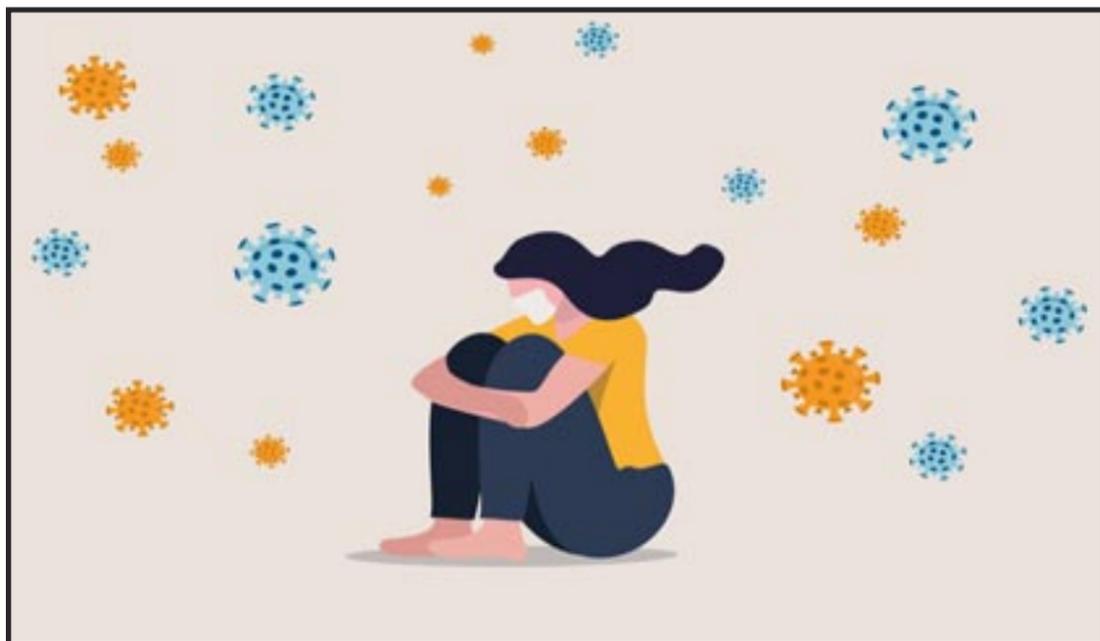
Une commission de wilaya regroupant des représentants de subdivisions agricoles de la chambre agricole locale, de l'association nationale des éleveurs et de la fédération nationale des éleveurs de bétail, a été mise en place pour assurer le suivi de l'opération et élaborer des listes des éleveurs bénéficiaires au niveau de chaque commune.

Par ailleurs, Cherouine Boudjemaa a déclaré que les listes des éleveurs bénéficiaires du fourrage et de quantités sont affichées au niveau des points de vente des communes et au siège de la chambre agricole afin d'assurer une transparence à l'opération.

Plus de 100.000 quintaux d'orge et de fourrages subventionnés ont été distribués aux éleveurs de la wilaya durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on rappelé.

Un comité mixte, composé des représentants des services de la direction de l'agriculture et de la coopérative des légumes secs, veille sur le contrôle des quantités extraites du son au niveau des minoteries de la wilaya. Ce produit est distribué aux CCLS et aux associations d'éleveurs du bétail, a ajouté la même source.

Les effets de la Covid-19 "toujours persistants" (Psychologue)



Une année après l'apparition de la pandémie de coronavirus, ses effets sont toujours "persistants autant chez les populations en générale que le personnel soignant", a soutenu mardi à Tizi-Ouzou, une spécialiste en psychologie. "Le principal impact psychologique à ce jour est un taux élevé de stress ou d'anxiété, et un suivi et une prise en charge continus sont indispensables afin de prévenir des comportements à risques", a affirmé le docteur Hassiba Salmi, psychologue clinicienne principale à l'EHS Fernane Hanafi de Oued-Aïssi, à la veille de la journée mondiale de la santé (7 avril). Une prise en charge, qui permettra aussi, poursuit-elle, de "mieux comprendre la vulnérabilité des soignants à la souffrance psychologique afin de renforcer les stratégies de prévention primaire et la formation aux enjeux psychologiques des soins, de la relation, et de la gestion des situations de crises sanitaires". Chez les travailleurs de la santé, le risque d'infection était "plus élevé" que celui de la population générale à certaines périodes de l'évolution de la pandémie, a-t-elle rappelé expliquant qu'"ils ont été confrontés à de nou-

veaux modes de vie, tant sur le plan personnel que le plan professionnel". Pour la psychologue, "les caractéristiques de cette pandémie, notamment, la rapidité de transmission, les connaissances incertaines, sa sévérité et les cas de morts parmi les soignants, ont alourdi l'impact psychique potentiel sur les professionnels de santé". "Elles ont généré une forte charge émotionnelle très difficile à contrôler pouvant avoir de nombreuses répercussions sur le plan psychologique", a-t-elle précisé. Ces caractéristiques, conjuguées au "manque de moyens matériels et organisationnels, l'absence de traitement spécifique de l'infection, ont favorisé un vécu d'impuissance et d'inefficacité personnelle", a-t-elle encore souligné, relevant également que "le manque de compréhension et de connaissances sur le virus favorise le vécu d'imprévisibilité difficile pour tout soignant". Des symptômes ont été constatés chez beaucoup de soignants, médecin ou infirmiers, tout au long de cette pandémie. "Ils étaient nombreux à solliciter un accompagnement psychologique auprès de la cellule d'aide psychologique installée au niveau de l'EHS (Oued-Aïssi), a-t-elle

noté. Pire, certains, selon elle, "ont pris la décision de démissionner de leur travail et sont entrés dans un isolement social à cause de l'anxiété et du stress vécus". De son côté, le Professeur Salah Mansour, chef de service de médecine interne au CHU Nedir Mohamed, "en congé thérapeutique" dit-il, affirme avoir vécu "la peur" de sa vie en 30 ans de service. "C'était l'innommable, la maladie ne ressemble à aucune autre déjà connue", souligne-t-il, avouant "être encore affecté" par ce qu'il avait vécu. Il a parlé d'"une souffrance continue" qui ne l'a pas encore quitté à ce jour. "Nous avons reçu et traité des patients atteints de divers maladies, sans savoir s'ils allaient être sauvés ou mourir plus tard. Avec la Covid, c'était du speed, et ce n'était pas facile à accepter en tant que médecin dont la mission est de sauver des vies", a-t-il ajouté. Pour lui, lutter contre cette maladie inconnue était "aussi une bataille psychologique que thérapeutique, car, face au regard et à l'imploration des patients et de leurs parents, il fallait se montrer rassurant et ce n'était pas évident". "Nous ne savions pas quoi faire, mais nous devons bien faire quelque chose",

COVID-19

Au moins 2.862.002 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.862.002 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi. Plus de 131.711.580 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni. Sur la journée de lundi, 7.262 nouveaux décès et 479.809 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux

décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.319 nouveaux morts, l'Inde (446) et l'Ukraine (430). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 555.615 décès pour 30.785.412 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 332.752 morts et 13.013.601 cas, le Mexique avec 204.399 morts (2.251.705 cas), l'Inde avec 165.547 morts (12.686.049 cas), et le Royaume-Uni avec 126.862 morts (4.362.150 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 254 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (229), la Bosnie (212), le Monténégro (210) et la Belgique (200). L'Europe totalisait mardi à 10H00 GMT 974.318 décès pour 44.956.724

cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 800.099 décès (25.356.063 cas), les Etats-Unis et le Canada 578.703 décès (31.791.408 cas), l'Asie 277.699 décès (18.580.028 cas), le Moyen-Orient 116.113 décès (6.705.434 cas), l'Afrique 114.066 décès (4.282.917 cas), et l'Océanie 1.004 décès (39.013 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée. Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Campagne de don de sang organisée par une entreprise de production de produits pharmaceutiques

Une campagne de don de sang est organisée depuis lundi par l'entreprise de production de produits pharmaceutiques IMC en collaboration avec le Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha, indique mardi un communiqué de cette entreprise. Cette campagne qui s'étale sur trois jours (5-7 avril) et intervenant à la veille du mois sacré de Ramadhan, suscite une "grande adhésion" du personnel de l'entreprise IMC, ajoute la même source, précisant qu'elle (l'entreprise IMC) a déjà "reçu près de 500 volontaires et recueilli 450 poches de sang de donateurs". "Cette campagne se veut une contribution d'une entreprise citoyenne et de l'ensemble de ses travailleuses et travailleurs en vue de répondre aux besoins des hôpitaux en matière de produits sanguins indispensables, en particulier pendant cette période de crise sanitaire", note la même source. IMC est une entreprise de production de produits pharmaceutiques (dispositifs médicaux et médicaments injectables) à destination du secteur hospitalier depuis près de trente (30) années. Ses unités de production sont installées dans la zone industrielle de Rouiba (Alger) et emploient près de 1800 personnes,

Une équipe d'hématologues d'Oran innove dans le traitement du cancer du sang

Une équipe d'hématologues de l'EHU "1er novembre" d'Oran a réussi une nouvelle expérience en matière de traitement du cancer du sang et son procédé a atteint pour l'instant un taux de réussite de l'ordre de 100 %. La nouvelle expérience, initiée par le jeune hématologue, Mansour Belkacem, exerçant dans le même hôpital, consiste en la mobilisation de cellules souches de la moelle osseuse vers le sang, l'autogreffe, en utilisant un médicament générique, dans les cas graves du cancer du sang. Il s'agit d'une première mondiale qui a fait l'objet, en février dernier, d'une publication dans la prestigieuse revue scientifique "Transfusion and Apherisis Science", éditée en Europe par les éditions Elsevier. L'article en question a souligné "l'efficacité" et la "sécurité" de la nouvelle méthode dont les résultats ont été jugés "encourageants". L'expérience a atteint, pour l'instant, un taux de réussite de l'ordre de 100 %, affirme Dr Belkacem, âgé de 31 ans, à l'APS. Le spécialiste explique que les expériences connues jusque là dans le traitement du cancer du sang, ont utilisé le "Mozifor", un médicament français, à raison de deux doses pour le traitement d'un patient. Son coût est de pas moins de 8.000 euros l'unité. Dr Belkacem a décidé de tenter une première expérience en utilisant un médicament générique, le "Mozibil", fabriqué en Inde et d'un coût de 300 euros, soit 25 fois moins cher que le premier traitement. Capables de se renouveler, les cellules souches peuvent produire différents types cellulaires pour réparer toutes sortes de tissus et d'organes endommagés. Les cellules souches ont permis de grandes avancées médicales, améliorant le traitement de certaines pathologies et continuent, chaque jour, de livrer leurs secrets aux chercheurs du monde entier, estiment les spécialistes. L'EHU d'Oran fait ses premiers pas dans ce domaine. Il a créé il y a quelques années une banque du sang du cordon, et a récemment commencé à faire des expériences dans le traitement du pied diabétique avec les cellules souches, a indiqué à l'APS le directeur de cet établissement de santé, Dr Mohamed Mansouri, à la veille de la journée mondiale de la santé. Ainsi, l'expérience initiée par le jeune hématologue, verse dans les objectifs et la vocation de l'EHU d'Oran, qui rappelle-t-on, a été créé pour développer des soins de pointes. Dr. Belkacem a suivi une formation à la Faculté de médecine d'Oran avant de se rendre en France pour suivre une sous-spécialité d'autogreffe, au niveau du centre de lutte contre le cancer "Léo Berard" à Lyon. Le jeune médecin a refusé toutes les opportunités qui lui ont été offertes à l'étranger et a décidé d'exercer "chez-lui". "J'étais persuadé que ma place est là, dans mon pays, l'Algérie", a-t-il affirmé.

Ces défauts du dirigeant qui agacent

Certains dirigeants ont des manies qui peuvent agacer leurs salariés jusqu'à les inciter à quitter l'entreprise. Si certaines sont supportables, d'autres sont moins. Zoom sur ces actions ou réactions qu'il vous faut contrôler si vous ne voulez pas augmenter le turn-over dans votre entreprise.

Les chefs d'entreprise colériques

S'il y a bien quelque chose à faire c'est essayer de contrôler vos pulsions même quand votre salarié a fait une énorme bourde. N'oubliez pas que la colère laisse des traces et que passer vos nerfs sur votre collaborateur ne changera pas grand-chose et risque de créer des tensions. Hurler n'a jamais résolu un problème alors autant essayer de vous maîtriser même quand la moultarde vous monte au nez. Relativisez les erreurs de celui-ci au regard de tout ce qu'il apporte à l'entreprise et n'oubliez pas que personne n'est parfait. Prenez le temps de réfléchir à trois fois avant de vous énerver et avant d'entrer dans une colère noire, allez vous détendre quelques minutes. Il existe des techniques pour vous calmer alors mettez-les en œuvre. Evitez tant que possible de le faire également avec vos associés devant vos collaborateurs. Il ne s'agit pas de montrer une dissension dans l'équipe de direction.

Ceux trop rigides

Certains chefs d'entreprise estiment qu'il faut totalement dissocier la vie privée et la vie professionnelle. Si on doit essayer tant que possible que l'une et l'autre n'interfère pas, cela n'est pas toujours possible. La rigidité excessive notamment sur les horaires ou la présence alors que ce n'est pas forcément nécessaire ne demeure pas une solution qui marche dans un monde où les deux vies semblent se confondre de plus en plus. Avec l'apparition des téléphones portables et des nouveaux moyens de communication à dis-



tance la frontière s'est profondément estompée et il n'est pas rare que les salariés ramènent du travail à la maison. Un peu d'empathie ne fait pas de mal et vous pouvez par exemple comprendre qu'une grève ou encore un enfant malade entraîne des conséquences et qu'offrir une certaine de flexibilité pour faciliter la vie des salariés.

Les dirigeants qui s'attribuent le succès

Quand une entreprise réussit, certains dirigeants ont tendance à prendre le melon comme le veut l'expression. Plus elle grandit, plus l'égo peut devenir démesuré. Heureusement cela n'est que très peu souvent le cas mais il faut bien prendre en compte que si l'entreprise grandit c'est bien parce qu'il y a une équipe pour répondre à la demande. Seul, on va peut-être vite mais nombreux on va loin. Si le chef d'entreprise peut avoir pris le melon et s'attribuer tous les succès, il doit bien comprendre que la valorisation demeure essentielle. Il faut attribuer les mérites à ceux à qui ils reviennent et pas seulement à soi. La reconnaissance joue un rôle es-

sentiel dans la motivation des équipes.

Ceux qui ne sont pas exemplaires

L'un des rôles du chef d'entreprise est de montrer l'exemple. Si la réussite peut entraîner le fait que le dirigeant n'ait plus forcément besoin de faire 100 heures par semaine, il se doit quand même de montrer l'exemple. Personne n'a envie de se donner à fond pour quelqu'un qui ne fait pas sa part du travail. L'exemplarité joue un rôle fondamental qu'il ne faut pas négliger alors si vous avez tendance à arriver en retard ou encore à partir tôt, sachez que vous ne pourrez demander à vos collaborateurs des efforts que dans la limite où vous êtes prêt à en faire vous-même. Votre comportement traduit celui que vous attendez de vos collaborateurs qui vous imiteront. Vous avez peut-être fait des efforts colossaux au début de l'entreprise mais cela ne vous exempt pas de montrer l'exemple.

Les indisponibles

Il existe une catégorie de dirigeants qu'il est très difficile de contacter et

qui a du mal à prendre des décisions. Cette attitude peut rapidement nuire à la productivité des collaborateurs surtout s'ils doivent attendre des réponses pour se lancer dans l'action. Dans le cas d'une bonne délégation tout se passe bien mais dans le cas inverse, le dirigeant qui ne sait pas être disponible peut nuire à la bonne marche de l'entreprise. Apprenez à déléguer et à laisser de la marge de manœuvre à vos salariés si vous n'avez pas le temps de tout traiter ou que vous ne pouvez vous rendre disponible. L'organisation doit être fluide et vous ne pouvez pas être le rouage qui bloque l'avancée de l'organisation.

Les Big brothers

Si certains dirigeants ont trop tendance à laisser d'espace à des salariés, l'inverse est également vrai. C'est oublier qu'il n'est jamais agréable d'avoir quelqu'un derrière son dos et que cela ne contribue nullement à la productivité ni à la motivation des salariés. A trop vouloir surveiller vos salariés vous risquez de vous mettre en danger juridiquement mais pas seulement : vous

avez des chances de créer du présentisme. A défaut, vous risquez de perdre un temps considérable à regarder chaque action et de devenir une véritable boule de nerf. Les métiers d'aujourd'hui impliquent également de s'aérer l'esprit afin souvent de s'ouvrir à la créativité alors laissez de l'espace à vos collaborateurs pour qu'ils puissent se ressourcer et donner le meilleur d'eux-mêmes

Les douteux

On ne sait pas trop des fois s'ils font des blagues ou s'ils sont sérieux. Parfois ils sortent des choses de mauvais goût et on ne sait pas trop comment réagir. Certains comportements sont même à la limite... Les douteux ne le font parfois pas exprès mais devraient travailler sur le type d'humour qu'ils emploient afin de ne pas créer des réactions. Le seul problème, c'est que parfois ils n'en ont même pas conscience. Si vous ne savez pas si vous faites partie de cette catégorie, peut-être devriez-vous demander l'avis à vos salariés.

Les bling bling

Pour terminer cette liste bien qu'il y ait bien d'autres comportements qui peuvent agacer, ceux qui montrent trop leur richesse et qui pourtant paient mal font partie des plus détestés. Il s'agit de ceux qui ont tendance à optimiser les coûts afin de s'enrichir sans prendre en compte que si l'entreprise grandit et génère autant, c'est bien grâce à l'ensemble des collaborateurs. Rien n'empêche de se faire plaisir mais il faut tout de même proportionner. A défaut, vous risquez de créer de la jalousie. Certains d'entre eux, n'hésitent pas à l'exprimer dans les réunions annuelles. Bravo ! Vous m'avez rapporté X millions DA. Une attitude qu'il faudra à tout prix rectifier car ce n'est pas pour vous enrichir qu'ils travaillent pour vous et se motiveront à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Start-up, un embryon d'entreprise

La création et le développement d'un business sur le web comporte de nombreux aspects, souvent représentés par des chiffres. Comprendre et maîtriser ces données apparaît comme l'une des clés de la pérennité d'une entreprise digitale aujourd'hui. S'appuyer sur ces métriques présente deux avantages incontestables : comprendre les succès et échecs de votre affaire, mais aussi et surtout vous préparer à l'avenir de la bonne manière. Ces chiffres magiques sont présents tout autour de vous, il peut s'agir par exemple de votre nombre de visiteurs, d'abonnés à votre newsletter, de fans sur les réseaux sociaux... Chaque donnée présente un intérêt potentiel qui n'attend que d'être exploité.

S'appuyer sur des métriques

Aujourd'hui quand on parle d'un site internet, des chiffres s'imposent : nombre de visiteurs par jour, par mois, nombre de clics, durée de la visite d'un site web... Et ces chiffres sont loin d'être anodins car ils sont le reflet de votre visibilité et notoriété. Vous devez apprendre à suivre votre instinct... sans oublier de

vous appuyer sur des chiffres ! S'imposer sur internet nécessite aujourd'hui de compter avec des statistiques et des études. Eclairage.

Repérer les bons chiffres

La quantité de métriques concernant votre entreprise paraît évidemment colossale et les traiter dans leur intégralité pourrait représenter une perte de temps. La première étape consiste à déterminer quelles sont les données les plus importantes pour vous. Vous devez analyser votre secteur et en déduire quels en sont les aspects les plus cruciaux. Le propriétaire d'un site e-commerce accordera ainsi plus d'importance à son taux de conversion que le gérant d'une agence de communication, qui analysera plus en détail le nombre de visiteurs sur ses réseaux sociaux.

Établir un suivi

Après avoir compris quels sont les axes les plus importants pour le développement de votre entreprise, il semble encore nécessaire d'organiser toutes ces données pour y voir plus clair. L'un des moyens les plus simples consiste



à établir un tableau comprenant toutes vos métriques principales, qu'il vous faudra étudier au fil du temps. Un suivi hebdomadaire vous permettra de comprendre en direct la progression de votre société, tandis qu'une analyse mensuelle vous permettra de prendre du recul et d'adopter un point de vue plus global.

Prendre des décisions

Comprendre vos métriques est une bonne chose, mais le véritable but reste d'utiliser ces données

pour booster votre business. Fixez-vous des objectifs en fonction de vos résultats et n'hésitez pas à faire participer vos collaborateurs ! Cela les poussera à vous aider. Attention à ne pas tomber dans certains pièges. Les données que vous avez récoltées demeurent utiles pour visualiser l'évolution de votre activité, mais il ne s'agit pas d'objets prévisionnels ! Si l'un de vos secteurs d'activité affiche un chiffre croissant de semaine en semaine, ne vous contentez pas d'observer cette

donnée avec satisfaction. Au contraire, analysez ce chiffre, demandez-vous depuis quand il croît et définissez pourquoi. Les deux questions que vous pouvez alors vous poser sont les suivantes : « comment l'améliorer encore ? » et « semble-t-il possible d'appliquer ces stratégies à une autre ? ». Une fois que vous maîtriserez l'art et la manière de faire parler les données, vous pourrez comprendre et gérer de nombreux aspects de votre entreprise.

COVID-19

Le HCR appelle à garantir un accès équitable aux vaccins pour les réfugiés

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés a appelé à une action internationale concertée et à la solidarité pour garantir un accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 pour les réfugiés et les déplacés internes. A l'occasion de la Journée mondiale de la Santé, le HCR a regretté le fait que "dans de nombreuses régions à travers le monde, la vaccination est confrontée à de vastes défis, notamment du fait de l'inégalité en termes de disponibilité des vaccins et de capacité des systèmes de santé", saluant les 153 Etats qui ont déjà adopté des stratégies de vaccination qui incluent les réfugiés. "Les déséquilibres

flagrants observés dans le partage des vaccins entre les Etats sont contre-productifs et dépourvus de perspective à long terme. Une approche du type (mon pays d'abord) ne peut tout simplement pas fonctionner face à une pandémie qui ignore les frontières", a déclaré le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi. Une vingtaine de pays ont déjà commencé à vacciner les réfugiés au même titre que leurs citoyens. Parmi les exemples récents, la Serbie et le Népal ont emboîté le pas à d'autres Etats, comme le Rwanda et la Jordanie. "Nous félicitons ces pays pour leur dévouement et leur leadership

exemplaires. En incluant les réfugiés au sein de leurs programmes de vaccination, ils atténuent les risques liés à l'exclusion et à la discrimination", a déclaré M. Grandi. Ces risques comptent notamment les conséquences sur la situation générale de la santé publique, l'accès limité aux services ou la restriction de la liberté de mouvement. Le HCR reste attaché aux principes de répartition mis en œuvre dans le cadre de l'initiative COVAX – le mécanisme mondial visant à garantir que les personnes qui en ont le plus besoin bénéficient de la vaccination contre le Covid-19.

Covid-19

L'Inde enregistre 115.000 nouveaux cas

De nouvelles restrictions ont été adoptées mercredi en Inde pour faire face à la nouvelle vague de Covid-19 qui a atteint le chiffre record de 115.000 nouveaux cas en 24 heures, ont annoncé les autorités.

L'Etat du Gujarat (ouest), comptant plus de 62 millions d'habitants, s'est décidé à imposer un couvre-feu sanitaire dans toutes les villes enregistrant des hausses importantes de cas de contaminations.

Le Maharashtra, Etat incluant Bombay et peuplé de 110 millions d'habitants, avait décidé dimanche d'avancer de 20H à 19H l'heure du couvre-feu en vigueur et d'appliquer un confinement le week-end à partir de vendredi.

Ainsi, pubs, restaurants, cinémas, piscines, lieux de culte et lieux publics sont fermés jusqu'à fin avril dans cet Etat mais également les bureaux privés et toute réunion de plus de quatre personnes est interdite.

Le Maharashtra totalise plus de la moitié des nouveaux cas de coronavirus enregistrés chaque jour sur l'ensemble du territoire indien.

New Delhi impose depuis mardi soir à ses 25 millions d'habitants un couvre-feu nocturne. Le gouvernement de la capitale indienne a estimé que la "hausse soudaine (du nombre) des cas de Covid-19" et "le taux élevé de positivité" rendaient nécessaire un couvre-feu nocturne de 22H00 à 05H00 jusqu'à fin avril.

Seules les personnes assurant des services jugés essentiels ou celles se rendant aux centres de vaccination seront autorisées à circuler dans les rues dans l'intervalle.

Le gouvernement indien s'est pour le moment refusé à réimposer un confinement total, comme cela avait été le cas en mars 2020 et ce pour ne pas plomber l'économie.

L'Inde est, derrière les Etats-Unis et le Brésil, un des pays ayant enregistré le plus de cas depuis le début de la pandémie. Au total, 12,8 millions de personnes en Inde ont été contaminées et 165.000 sont décédées du Covid-19.

ISLANDE

L'éruption volcanique s'étend encore avec une troisième faille

Une troisième fissure volcanique s'est ouverte dans la nuit de mardi à mercredi sur le site de l'éruption en cours depuis près de trois semaines à une quarantaine de kilomètres de Reykjavik en Islande, a indiqué l'office météorologique islandais. L'éruption, dont les images ont fait le tour du monde, avait démarré le 19 mars via une première faille crachant de la lave en continu, dans la petite vallée de Geldingadalir, située près du mont Fagradalsfjall à la pointe sud-ouest de l'Islande. Lundi, une nouvelle faille composée de deux fissures volcaniques s'était ouverte à environ 700

mètres de ce premier foyer, créant un long ruisseau de lave coulant vers une autre petite vallée voisine.

C'est donc désormais une troisième source de lave qui est venue s'ajouter sur les lieux de l'éruption, qui a déjà attiré des dizaines de milliers de curieux profitant de la relative facilité d'accès du site. D'une longueur de 150 mètres et d'environ un mètre de profondeur, cette nouvelle faille se trouve à environ un demi-kilomètre des cratères de la première éruption. Vers minuit (heure locale et GMT), un point lumineux a subitement éclairé la colline quasiment à mi-chemin

entre les deux premiers sites éruptifs, laissant échapper de petits jaillissements de lave et avec eux un faible panache de fumées, selon des images diffusées par la télévision publique RAV. La coulée orangée a dévalé la pente sous la forme d'une rivière et s'ajoute au champ de lave déjà formé par la source active depuis le 19 mars. Un champ qui s'étend désormais sur plus de 33 hectares, selon le dernier pointage mardi soir. Le site, qui avait été fermé au public lundi du fait de la deuxième faille, a rouvert au public mercredi matin.

fahima.K

BÉNIN/PRÉSIDENTIELLE

105 observateurs de la Cédéao seront déployés dans le pays

L'ancien président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, conduira une mission d'observation électorale (MOE) de 105 membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) au Bénin dans le cadre de l'élection présidentielle du 11 avril, annonce un communiqué de l'organisation sous-régionale publié à Cotonou. Selon la même source, la mission qui sera déployée par l'organisation régionale ouest-africaine en vertu de son Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance aura pour objectif essentiel de s'assurer du bon déroulement du processus électoral en vue d'une élection "libre, transparente et crédible" au Bénin.

Elle est composée de 105 observateurs dont dix à long terme déjà présents à Co-



tonou depuis le 23 mars, 80 à court terme qui proviendront des Etats membres de la Cédéao à l'exception du Bénin, de deux membres la Cour de Justice de la Cédéao ainsi que de 13 membres du Parlement de l'organisation.

"Les observateurs seront déployés à travers tout le pays à l'effet d'observer et de suivre toutes les opérations pré-électorales, électorales et post-électorales du scrutin et de se prononcer sur son déroulement. Cette observation portera notamment sur la "régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement de la présidentielle", explique le communiqué.

A l'issue du scrutin, souligne le texte, cette mission d'observation électorale de la Cédéao exprimera "son opinion et formulera, si nécessaire, des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes au processus électoral".

Soudan du Sud

Trois critères pour évaluer la pertinence du maintien de l'embargo sur les armes

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, propose "trois critères-clés", assortis de "34 objectifs spécifiques" pour évaluer la pertinence du maintien de l'embargo sur les armes imposé au Soudan du Sud depuis 2018.

"Ces critères peuvent contribuer à la mise en œuvre de l'Accord (de paix au Soudan du Sud), de la cessation des hostilités et du cessez-le-feu permanent", indique M. Guterres dans un rapport remis récemment au Conseil de sécurité, repris par des médias.

Ils portent pour le premier sur "les progrès en matière politique et de gouvernance", pour le second sur "les progrès en désarmement, en démobilisation et en réintégration (de combattants) et dans la réforme du secteur sécuritaire" et enfin pour le troisième sur "les progrès sur la situation humanitaire et des droits humains", précise le SG de l'ONU.

Le dernier renouvellement de l'embargo sur les armes, pour un an, remonte au 31 mai 2020. Début décembre, les experts de l'ONU chargés du contrôle de cet embargo avaient appelé à son maintien dans un rapport qui relevait plusieurs violations.

Ce point de vue avait été alors partagé par l'ONG Amnesty International qui avait dénoncé "la recrudescence de violences contre des civils en 2020".

"Le réapprovisionnement en armes et en munitions des forces de sécurité gouvernementales ou des groupes armés non étatiques (...) ferait peser une menace supplémentaire sur les civils et mettrait en péril la paix et la sécurité au Soudan du Sud", avaient notamment fait valoir les experts de l'ONU.

Rencontre à Genève entre une délégation sahraouie et des responsables du CICR

Une délégation sahraouie, composée de deux représentants du Front Polisario, ont rencontré mardi à Genève de hauts responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour discuter de la situation qui prévaut actuellement au Sahara occidental occupé, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS). La délégation sahraouie était composée d'Abi Bouchraya El Bachir, représentant du Front Polisario chargé de l'Europe et de l'Union Européenne, et Mme Oummaïma Mahmoud Abdelsalam, représentante du Polisario en Suisse, selon la même source. Les responsables du CICR ont été tenus informés sur

la situation au Sahara Occidental. Alors que les crimes commis par les forces marocaines contre les Sahraouis connaissent une recrudescence dans les territoires occupés, le CICR a été interpellé à jouer son rôle en assumant ses responsabilités directes au Sahara Occidental conformément à son mandat et aux exigences du droit international humanitaire. Les cas de la militante, Sultana Khaya, assignée à résidence depuis plusieurs mois dans la ville de Boujdour occupée et du prisonnier politique du groupe de Gdeim Izik, Lamine Haddi, actuellement en danger de mort, ont été également soulevés au cours de cette rencontre. Le CICR a été

lourdement critiqué par le Front Polisario en mars dernier pour avoir organisé une visite dans les territoires sahraouis occupés sans l'en avoir informé au préalable. Une délégation de cette institution s'était rendue au Sahara occidental occupé, accompagnée des représentants du Croissant rouge marocain, lequel n'a aucune légitimité à agir sur ce territoire considéré par l'ONU comme non autonome, avait déploré le Front Polisario dans un communiqué. Rabat avait exploité cette visite à des fins de propagande en total contradiction avec la mission du CICR et l'impartialité qui constitue l'essence de son mandat.

Football / Atlético Madrid

Blessé à la jambe gauche, Suarez pourrait rater quatre matchs

L'Atlético Madrid a annoncé mercredi que son attaquant international uruguayen Luis Suarez manquera le prochain match de Liga espagnole de football, prévu dimanche contre le Betis Séville, car souffrant d'une blessure musculaire à la jambe gauche.

Suarez, qui de toute façon était suspendu pour ce match de championnat, avait quitté l'entraînement de mercredi matin en étant visiblement gêné par des douleurs. Après avoir passé différents examens médicaux, son club a confirmé qu'il souffrait d'une "lésion musculaire" à la jambe gauche.

L'Atlético n'a pas précisé la durée d'indisponibilité de son attaquant uruguayen, mais selon la presse spécialisée espagnole, le "Pistolero" pourrait être absent trois semaines. Ainsi, si ce



pronostic se confirme, Suarez manquera les quatre prochains matchs de Liga, respectivement contre le Betis, Eibar, Huesca et l'Athletic Bilbao, avec l'espoir de pouvoir revenir le 1er ou 2 mai, contre le nouveau promu Elche, pour le compte de la 34e journée du champi-

onnat.

Cette blessure vient plomber les plans de l'entraîneur Diego Simeone juste avant le sprint final de Liga, dans laquelle l'Atlético, fébrile leader avec seulement un point d'avance sur le Barça et trois sur le Real Madrid, est au plus mal dans la quête de son premier titre domestique depuis 2014. Le club madrilène sort d'ailleurs d'un cuisant revers (1-0), subi le week-end dernier à Séville.

Même si Simeone a récupéré Joao Felix, Yannick Carrasco et Stefan Savic lors de la session d'entraînement de mercredi matin, l'absence du "goleador" uruguayen sera d'autant plus difficile à combler que Moussa Dembélé, l'avant-centre recruté de Lyon en janvier, est lui aussi indisponible, victime d'un malaise vagal le 23 mars pendant l'entraînement.

FOOT-EURO-2020

AMSTERDAM ESPÈRE ACCUEILLIR AU MOINS 12.000 SPECTATEURS À L'ARENA

Amsterdam, l'une des douze villes hôtes de l'Euro-2020, espère accueillir "au moins 12.000 spectateurs" lors des quatre matches programmés à l'Arena Johan Cruyff, a annoncé la Fédération néerlandaise de football (KNVB), mercredi. Dans un communiqué, la KNVB espère même "accueillir davantage de spectateurs", mais cela se décidera "en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19". Amsterdam doit accueillir les matches de poule de l'équipe des Pays-Bas face à l'Ukraine (13 juin), l'Autriche (17 juin) et la Macédoine du Nord (21 juin), ainsi qu'un huitième de finale le 26

juin. Les douze villes hôtes du tournoi avaient jusqu'à ce mercredi 7 avril pour soumettre leur plan d'accueil des supporters à l'UEFA. Le scénario soumis par la KNVB à l'UEFA repose sur l'hypothèse "réaliste" qu'au moins 25% de la capacité du stade de 55.000 places pourra être exploitée.

Tous les spectateurs qui souhaiteront assister aux matches devront se conformer aux protocoles de sécurité en place en juin prochain et présenter un résultat de test Covid négatif, a précisé la KNVB. La Fédération néerlandaise espère pouvoir accueillir plus que 12.000 spectateurs mais précise aussi que "si la

pandémie devait s'aggraver en juin, le nombre de spectateurs pourrait être revu à la baisse.

"Il n'y a encore aucune garantie, a indiqué Gijs de Jong, directeur du tournoi à Amsterdam, ajoutant avoir reçu le feu vert du ministère de l'Intérieur et de la mairie d'Amsterdam pour mettre en place ce scénario prévoyant 12.000 places disponibles.

Le 27 mars dernier, dans le cadre des qualifications pour le Mondial-2022, les Pays-Bas avaient accueilli la Lettonie (2-0) à Amsterdam devant 5.000 spectateurs.

ESCRIME / MONDIAUX-2021 (JUNIORS)

FORTUNES DIVERSES POUR LES ESCRIMEURS ALGÉRIENS

Les escrimeurs algériens ont connu des fortunes diverses lors de la 4e journée des Mondiaux (junior-cadets) qui se déroulent au Caire (Égypte), consacrée aux épreuves de fleuret de la catégorie juniors. La meilleure performance algérienne, lors de cette journée, a été réalisée par Meriem Mebarki en atteignant le tableau 64, avant de se faire éliminer par la Canadienne Guo Jessica Zi Jia (3-15). Sa coéquipière Sonia Zeboudj, exemptée du premier tour, a également été

éliminée au même stade de la compétition en s'inclinant face à l'Américaine Tieu May (4-15). Chez les garçons, Adem Fellah et Albert Fregil, ont été éliminés au stade du tableau 128, respectivement, face au Canadien Hamilton Bogdan et le Portugais Murteira Jose. Après quatre journées de compétition, le meilleur parcours algérien a été l'oeuvre de Kaouther Mohamed-Belkibir, qui a réussi le meilleur classement de l'histoire de l'escrime algérien dans cette catégorie, en atteignant le tableau

32 en sabre individuel.

De son côté, la sélection algérienne féminine de sabre (junior) a terminé à la 17e place de l'épreuve par équipes des Mondiaux. Lors des deux premières journées consacrées aux cadets, les escrimeurs algériens ont été éliminés dès les premiers tours de la compétition. Les épreuves des Mondiaux d'escrime (junior-cadets) se poursuivent jusqu'au 11 avril dans la capitale égyptienne avec la participation de 15 pays, dont l'Algérie.

CYCLISME/RACISME

L'UCI au soutien de Bouhanni, qui renonce au GP de l'Escaut

L'Union cycliste internationale (UCI) a apporté mercredi son soutien au coureur français Nacer Bouhanni, qui a annoncé en début de semaine être harcelé d'insultes racistes sur les réseaux sociaux.

L'UCI a condamné "très fermement les attaques à caractère raciste" subies par l'ex-champion de France, suite à son déclassement pour sprint dangereux le 28 mars dans Cholet-Pays de la Loire. "Rien ne justifie les insultes", a-t-elle ajouté à propos de Bouhanni, "quelle

que soit la gravité de la faute commise par le coureur français". L'UCI a d'ailleurs rappelé avoir saisi sa commission disciplinaire et demandé des sanctions à l'encontre du sprinteur de l'équipe Arkea-Samsic. "Ca fait déjà huit jours que je reçois des centaines de messages, ça tourne au harcèlement", a déclaré Bouhanni, qui a fait savoir lundi son intention de porter plainte. Le Britannique Jake Stewart, tassé contre les barrières par le Français à l'arrivée de Cholet, s'est lui aussi indigné. "Nous

serons tous d'accord ou pas sur certaines choses mais une chose ne devrait pas être remise en question: c'est le racisme", a réagi le coureur britannique de l'équipe Groupama-FDJ. "Les commentaires et le racisme à l'encontre de Nacer cette dernière semaine sont absolument déplorables. Il n'y a pas de place pour le racisme dans ce monde. Aux soi-disant 'fans' du cyclisme qui font ces commentaires, vous n'êtes pas les bienvenus ici", a ajouté Stewart sur son compte Twitter.

Football / Ligue 2 algérienne

- Groupe Centre

Programme de la 11e journée

Programme de la onzième journée de la Ligue 2 algérienne de football, Groupe Centre, prévue jeudi, à 14h30

IB Lakhdaria - USM El Harrach

RC Arbaâ - USM Blida

A Boussaâda - MO Béjaïa

JSM Béjaïa - WR M'Sila

RC Kouba - ES Ben Aknoun

CR Béni-Thour - WA Boufarik

Classement: Pts J

1). WA Boufarik 19 10

2). RC Arbaâ 18 10

--). MO Béjaïa 18 10

4). USM El Harrach 17 10

5). ES Ben Aknoun 16 10

6). JSM Béjaïa 15 10

7). WR M'Sila 12 10

8). RC Kouba 11 10

9). Amel Boussaâda 10 10

--). IB Lakhdaria 10 10

11). CR Béni-Thour 8 10

12). USM Blida 6 10.

Athlétisme / Dopage

Quatre ex-athlètes russes sanctionnés sur la base du rapport McLaren

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a annoncé mercredi que quatre anciens athlètes russes, dont deux champions olympiques, ont été rétroactivement disqualifiés pour dopage et sur la foi de preuves contenues dans le rapport McLaren.

L'affaire est d'autant plus intéressante que les tricheries individuelles restent difficiles à établir en l'absence de contrôle positif à une substance interdite, alors que le dopage dans le milieu sportif russe fait l'objet de vastes enquêtes depuis 2015.

La juridiction suprême du monde sportif a sanctionné le champion olympique 2008 du saut en hauteur Andrey Silnov (36 ans), la championne olympique 2012 du 400 m haies Natalia Antyukh (39 ans), l'ex-vice-championne du monde 2007 du 1.500 m Yelena Soboleva (38 ans), et la lanceuse de marteau Oksana Kondratyeva (35 ans).

Sans que le TAS ne précise les motifs de sa décision, Yelena Soboleva s'est vu infliger une période de huit ans d'inéligibilité à partir de ce mercredi, contre quatre ans pour ses trois compatriotes, tous retirés de la compétition.

Le tribunal a également annulé tous les résultats de Mme Soboleva entre mai 2011 et sa suspension provisoire le 15 décembre 2016, de Natalia Antyukh depuis le 30 juin 2013, d'Oksana Kondratyeva depuis le 2 juillet 2013 et d'Andrey Silnov depuis le 8 juillet 2013.

Les meilleurs résultats des quatre athlètes sont cependant antérieurs à cette période: Andrey Silnov conserve donc sa médaille d'or décrochée aux JO-2008 de Pékin, et Natalia Antyukh son titre acquis aux JO-2012 de Londres et ses deux titres mondiaux du 4x400m - en plein air en 2005 et en salle l'année suivante. Natalia Antyukh avait en revanche déjà été privée sur le relais 4x400 m de trois médailles mondiales (bronze en 2009 et 2011, or en 2013) et d'une médaille olympique (argent en 2012) en raison des disqualifications pour dopage d'ex-équipières. Yelena Soboleva s'était de son côté vu retirer sa médaille d'argent mondiale obtenue sur 1.500 m pour dopage.

Mots codés

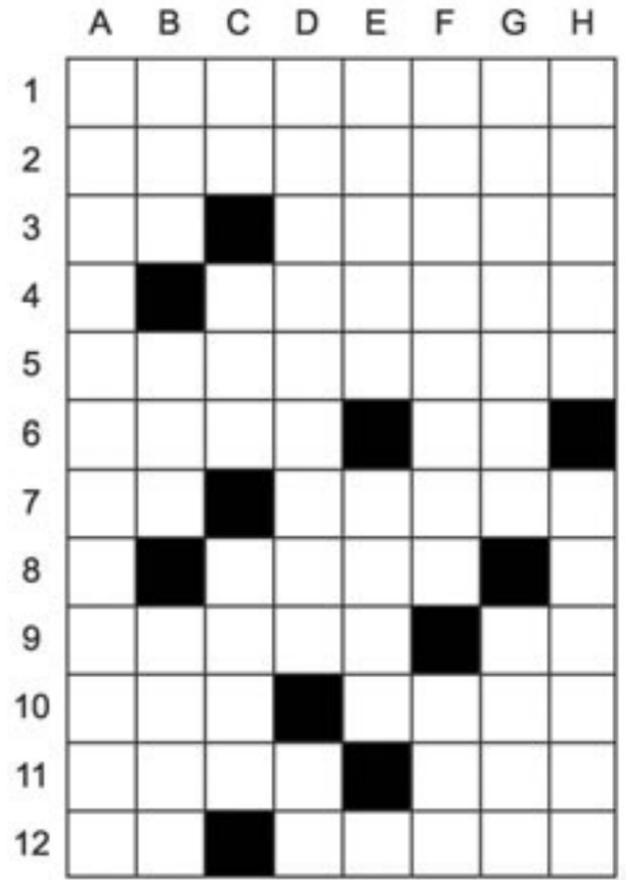


Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT



Mots croisés



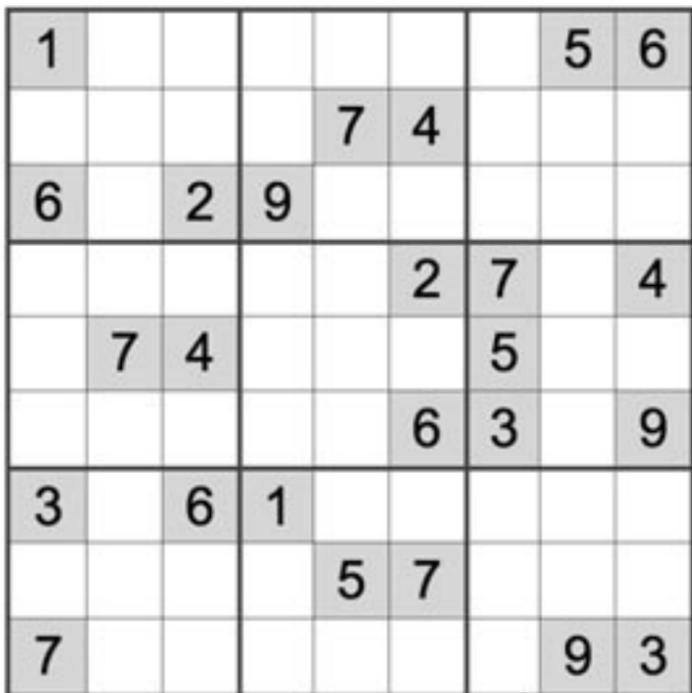
HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

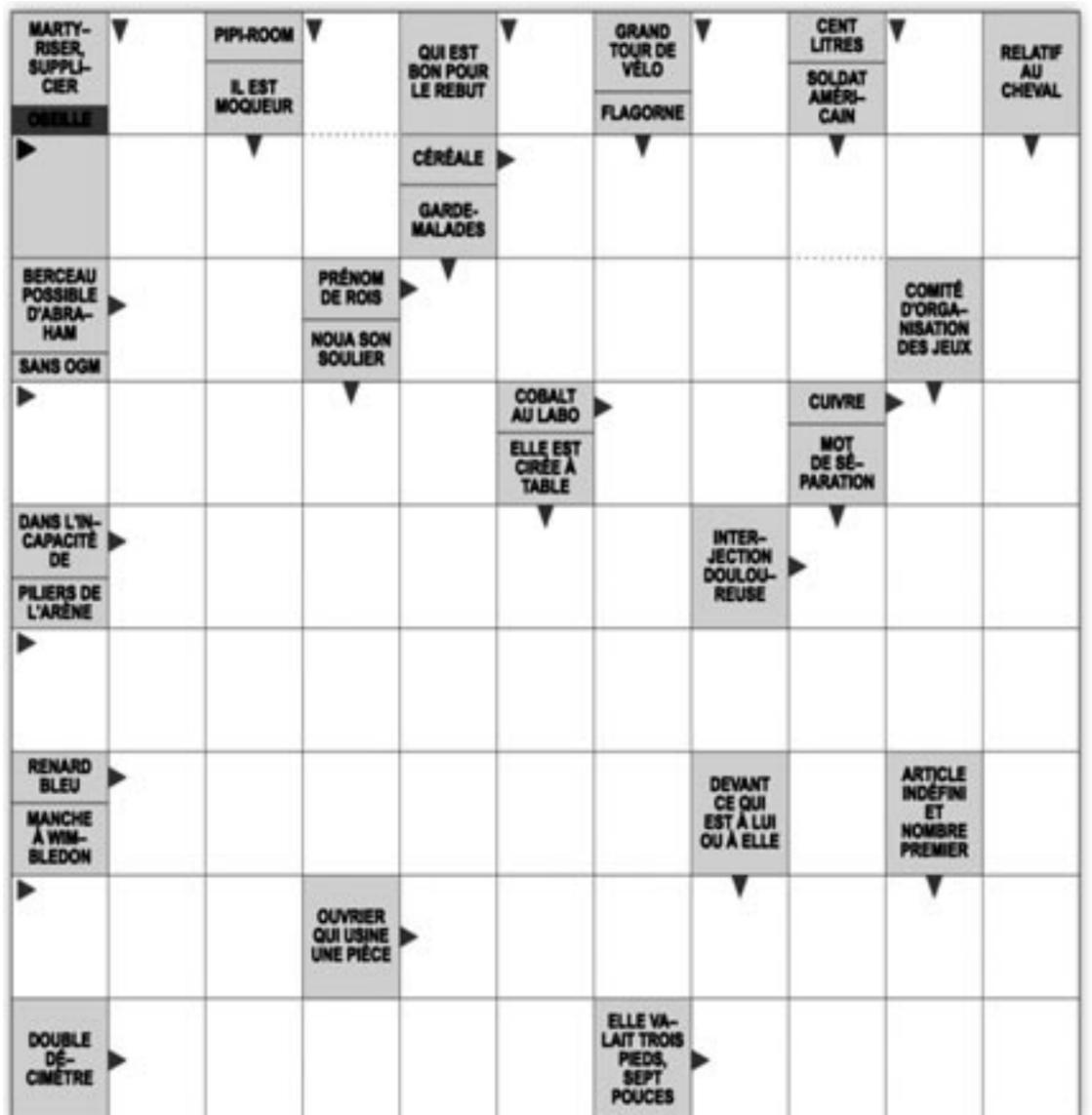
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:

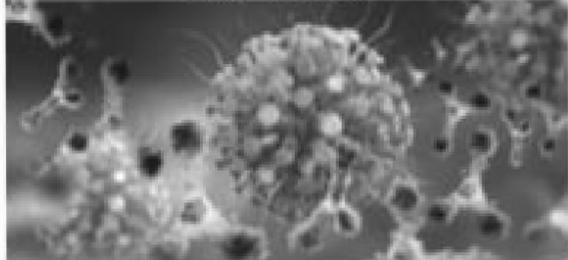


023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus
70 CAS -DE CONTAMINATIONS AU VARIANTS BRITANNIQUE ET NIGÉRIAN



Vingt-huit (28) nouveaux cas de variant britannique et quarante-deux (42) nouveaux cas de variant nigérian de Coronavirus ont été confirmés en Algérie, a annoncé, hier, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) dans un communiqué. « Dans la continuité des activités de séquençage des virus SARS-CoV-2 mises en place par l'Institut Pasteur d'Algérie dans le contexte de surveillance des variants circulant actuellement dans le monde, il a été procédé à la confirmation de vingt-huit (28) nouveaux cas de variant britannique (B.1.1.7) et de quarante-deux (42) nouveaux cas de variant nigérian (B.1.525) », précise la même source. Pour ce qui est des 28 cas de variant britannique, l'Institut Pasteur a indiqué que « dix-huit (18) ont été confirmés dans la wilaya d'Alger, deux (2) à Blida, deux (2) à Bouira, un (1) à Médéa, trois (3) à Oran, un (1) à Relizane et un (1) à Ouargla ». S'agissant des 42 cas de variant nigérian, « neuf (9) ont été confirmés dans la wilaya d'Alger, trois (3) à Bouira, dix (10) à El Oued, dix-neuf (19) à Laghouat et un (1) à Ouargla ». Le nombre total de cas confirmés de variants à ce jour s'élève ainsi à « 58 cas pour le variant britannique et 98 cas pour le variant nigérian », note l'IPA, qui rappelle que le respect des mesures barrières, dans le cadre du protocole sanitaire (distanciation physique, port du masque de protection, lavage fréquent des mains) « reste le meilleur garant pour stopper la propagation du virus et l'apparition de nouveaux cas ».

R. N

**POTENTIALITÉS HYDRIQUES DU SAHARA
PLAIDOYER
POUR UNE EXPLOITATION
RATIONNELLE**

Les nappes d'eau au grand Sud algérien offrent un potentiel d'approvisionnement important aux activités socio-économiques mais doivent être exploitées avec « beaucoup de précaution », a préconisé un responsable du ministère de l'Environnement. « Les potentialités hydriques sahariennes présentent un avantage permettant toutes les activités économiques et sociales, en plus de la réactivation économique des zones par le transfert de ces eaux. Néanmoins, l'exploitation de ces nappes « fossiles », doit se faire avec beaucoup de précaution, vu le caractère irréversible de la mobilisation de ces ressources hydriques », a indiqué la même source. En effet, les réserves en eaux non renouvelables de l'Algérie sont estimées à 5 milliards m³ localisées en totalité dans le Sud du pays. Quant aux ressources renouvelables, elles sont constituées de 11,4 milliards m³ d'eau superficielle et de 3 milliards m³ d'eau souterraine. En somme, les potentialités de l'Algérie en eaux sont estimées globalement à 19,4 milliards de m³/an, correspondant à 500 m³/habitant. Ainsi, l'Algérie est classée dans la catégorie des pays pauvres en ressources en eau, au regard du seuil de rareté fixé par la Banque mondiale à 1.000 m³/habitant/an. « Du Nord au Sud, le climat de l'Algérie se modifie prudemment. Il passe d'une totalité méditerranéenne humide à un milieu désertique et sec, en traversant par un climat semi-aride. Le climat désertique résulte de la double influence de la circulation atmosphérique des latitudes moyennes et de la circulation tropicale et saharienne, caractérisée par des pluies rares et très irrégulières, se produisant parfois sous forme orageuse », a-t-on expliqué. « Il faut dire que le Sahara algérien est une des régions les plus chaudes du monde où les températures de jour peuvent dépasser 50°C. Par contre, les nuits sont très froides, surtout en hiver, où il gèle souvent », a relevé la même source. Pour une meilleure protection et préservation de ces ressources hydriques, le ministère de l'Environnement a mis en place un cadre juridique pour la protection des eaux souterraines, notamment la loi n° 03-80 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, rappelle la responsable.

R. N

« UN PATIENT SUR TROIS SOUFFRE DE PROBLÈMES NEUROLOGIQUES »

EN ANALYSANT LES DOSSIERS DE SANTÉ ÉLECTRONIQUES DE 236.379 PATIENTS ATTEINTS DE COVID, LES AUTEURS RELÈVENT QUE 34% ONT EU UN DIAGNOSTIC DE MALADIE NEUROLOGIQUE OU PSYCHIATRIQUE DANS LES SIX MOIS SUIVANT L'INFECTION.

Un patient sur trois qui a surmonté le Coronavirus (Covid-19) a eu un diagnostic de troubles neurologiques ou psychiatriques dans les six mois suivant l'infection, selon une étude sur le bilan mental d'anciens malades du Covid. L'anxiété (17%) et les troubles de l'humeur (14%) étaient les diagnostics les plus fréquents, selon l'étude, parue, hier, dans le journal spécialisé The Lancet Psychiatry. L'incidence des atteintes neurologiques telles que les hémorragies cérébrales (0,6%), les accidents vasculaires cérébraux (2,1%) et la démence (0,7%) était globalement plus faible, mais le risque était généralement plus élevé parmi les patients qui avaient été gravement malades. Si le risque au niveau individuel de la plupart de ces troubles neurologiques et psychiatriques est faible, l'effet peut être « considérable » pour les systèmes de santé en raison de l'ampleur

de la pandémie, relève le professeur Paul Harrison (Université d'Oxford, Royaume-Uni), auteur principal de l'étude. D'autant que beaucoup de ces troubles sont « chroniques », argue-t-il, plaidant pour doter les systèmes de santé de ressources « pour faire face aux besoins ». En analysant les dossiers de santé électroniques de 236.379 patients atteints de Covid, les auteurs relèvent que 34% ont eu un diagnostic de maladie neurologique ou psychiatrique dans les six mois suivant l'infection. Pour 13% de ces personnes, il s'agissait de leur premier diagnostic neurologique ou psychiatrique. Le risque de développer des troubles à long terme est accru chez les patients hospitalisés pour Covid-19 sévère. Ainsi, 46% des patients admis en réanimation ont eu un diagnostic de troubles neurologiques ou psychiatriques six mois après l'infection. Près de 7% des patients qui avaient été en réanimation ont

fait un AVC cérébral, 2,7% un hémorragie cérébrale et près de 2% ont développé une démence, contre respectivement 1,3%, 0,3% et 0,4% de ceux non hospitalisés. Les chercheurs ont également examiné les données de plus de 100.000 patients ayant eu un diagnostic de grippe et celles de plus de 236.000 patients avec un diagnostic d'infections respiratoires. Le risque de diagnostics neurologiques ou psychiatriques était dans l'ensemble de 44% plus élevé après le Covid qu'après la grippe, et de 16% plus élevé qu'après une infection des voies respiratoires. « Malheureusement, bon nombre des troubles identifiés dans cette étude ont tendance à être chroniques ou récurrents, nous pouvons donc anticiper que l'impact du Covid-19 pourrait perdurer pendant de nombreuses années », écrit le Dr Jonathan Rogers de l'Université de Londres (UCL) dans un commentaire publié dans le journal.

Lotfi Benbahmed, ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique

« LE VACCIN SPOUTNIK V SERA PRODUIT EN ALGÉRIE DÈS SEPTEMBRE »

L'Algérie est engagée dans la production du vaccin russe de lutte contre le coronavirus à partir de septembre prochain. C'est ce qu'a affirmé, hier, le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale. «

D'après Saïdjal, les experts et les différentes analyses que nous avons mis en place, le vaccin Sputnik sera prêt le mois de septembre prochain », a précisé le ministre délégué, révélant que son département « est en contact avec le partenaire russe » pour « des investissements directs afin d'incarner

le projet ». « Nous sommes accompagnés par le fonds russe et aussi par des laboratoires qui fabriquent déjà le sputnik dans d'autres pays », a encore annoncé le ministre.

O. K

Pétrole

LES PRIX SE STABILISENT

Les prix du pétrole se sont stabilisés, hier, sur fond de regain de vigueur de la Covid-19, alors que les investisseurs se montrent par ailleurs attentifs aux tractations en cours entre États-Unis et Iran ainsi qu'au rapport à venir sur les stocks de brut aux États-Unis. Le baril de Brent

de la mer du Nord pour livraison en juin valait dans la matinée 62,57 dollars à Londres, en baisse de 0,27%. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de mai perdait 0,37%, à 59,11 dollars. Une envolée des cours jeudi dernier corrigée par une chute lundi et suivie d'une petite hausse

mandi montrent que « le marché du pétrole a du mal à trouver ses marques », constatent des analystes. Les prix du pétrole brut restent ainsi dans l'ombre d'un nombre croissant d'infections au Covid-19, résumant-ils.

Diplomatie

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DE QUATRE NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs agréés auprès de l'Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. Les nouveaux ambassadeurs sont : Son Excellence l'Ambassadeur du Royaume-Uni de

Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Mme Sharon Wardle, Son Excellence l'Ambassadeur de la République de l'Inde, M. Gautav Ahluwalia, Son Excellence l'Ambassadeur de la République du Cameroun, M. Komidor Hamidou Njamohab et Son Excellence l'Ambassadeur de la République du Sénégal,

M. Serene Diyyay", précise la même source. La cérémonie de remise des lettres de créance a eu lieu au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Davidjet du ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum.

Opéra d'Alger:

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX ATELIERS DE DANSES TRADITIONNELLES ET DE MUSIQUE ARABO-ANDALOUSE

L'Opéra d'Alger "Boualem Bessah" a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture de des inscriptions aux ateliers de formation de danses traditionnelles et de musique arabo-andalouse. L'Opéra d'Alger organise des ateliers de formation dans le domaine des danses traditionnelles supervisés par des dan-

seurs solistes, répétiteurs et professeurs diplômés du ballet de l'Opéra d'Alger, précise la même source, ajoutant que les ateliers de musique arabo-andalouse devront être animés par l'artiste, Nassima Chabane. Les inscriptions aux ateliers de danses et de musique arabo-andalouse sont dédiées aux débutants, aux amateurs et

aux professionnelles, âgés de 15 ans et plus, désireux de découvrir le patrimoine algérien à travers ses danses traditionnelles et sa musique arabo-andalouse. Les inscriptions débiteront jeudi 8 avril 2021 au niveau du siège de l'Opéra d'Alger "Boualem Bessah" (Oued Fayer), conclut la source.

SÉMINAIRE SUR LE MODE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE AUJOURD'HUI À ALGER

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels organise, jeudi à Alger, un séminaire sur le mode de formation par apprentissage auquel prendront part plus de 140 participants, dont de représentants de départements ministériels, de dispositifs d'emploi et d'entreprises économiques, a-t-on appris mercredi auprès du ministère. Plus de 60 autres participants, dont des cadres du secteur de la formation professionnelle et des représentants d'organismes

économiques prendront part à cette rencontre par visioconférence au niveau régional, précise la même source. Ce séminaire vise essentiellement à évaluer le mode de formation par apprentissage, notamment dans le domaine pédagogique des apprentis, tant au niveau des établissements de la formation professionnelle qu'au niveau de l'employeur dans le cadre de la formation appliquée, selon les organisateurs. Cette manifestation vise à promouvoir les réalisations des

différents organismes d'apprentissage dans le milieu économique après la mise en application de la loi N 18-10 du 10 juin 2018 fixant les règles applicables en matière d'apprentissage et à enrichir les projets d'activités ministériels relatifs aux modalités d'organisation et d'évaluation des sessions de formation professionnelle par apprentissage pour les apprentis à tous les niveaux.